

ACCOMPAGNER ET PRENDRE SOIN

EN ÉTABLISSEMENT • EN EHPAD • À DOMICILE

2023
FORMATION
CONTINUE



À VOS CÔTÉS
DEPUIS 13 ANS
POUR ACCOMPAGNER
VOS PROJETS



ÉDITORIAL

LA FORMATION : UN ALLIÉ POUR VOTRE ORGANISATION

En 2023, LEMARCHANDEL FORMATION veut être un allié au service de votre organisation. Plus que jamais, nous nous devons, en tant **qu'organisme de formation**, d'être **un acteur de proximité**. Les **professionnels des secteurs sanitaire et médico-social** ont besoin d'être accompagné dans leur parcours de formation. L'épidémie de la COVID a déstabilisé les équipes et les organisations en place. La crise sanitaire a exacerbé des difficultés existantes et a parfois impacté la motivation des professionnels.

Dans ce contexte, comment faire de la formation :

- › **Un outil de fidélisation de ses collaborateurs,**
- › **Un levier pour mettre en avant l'employabilité des structures,**
- › **Un argument attractif pour pallier les difficultés de recrutement ?**

N'en doutez pas, la formation est un enjeu central. Elle est un atout pour les directions et l'encadrement pour soutenir le recrutement et développer les compétences des professionnels.

NOS VALEURS RESTENT LES MÊMES

Fiabilité, rigueur, bienveillance et intégrité pour vous aider à mettre en place des parcours de formation adaptés à vos besoins.

Transmettre, valoriser, optimiser les compétences de chacun, sont les missions qui nous animent depuis 13 ans.

Nos certifications sont le gage de notre professionnalisme et participent ainsi à la confiance mutuelle nécessaire avec vos établissements.

Notre cœur de métier reste **le sur-mesure et les formations en présentiel**.



LEMARCHANDEL FORMATION SE RENOUVELLE

- › Un nouveau site internet, plus ergonomique, adapté à vos besoins.
- › Un seul catalogue papier pour réduire notre empreinte carbone.
- › Une nouvelle offre de formations inter-établissements.

Nous serons heureux de vous **accompagner** dans vos projets de valorisation des compétences de vos collaborateurs.

Stéphanie LEMARCHANDEL
Directrice Générale

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ	6
NOS TERRITOIRES D'INTERVENTION	10
NOS ACTIVITÉS EN CHIFFRES	11
GLOSSAIRE	12
NOS FORMATIONS	14

1 ACCUEIL - COMMUNICATION - ANIMATION ET VIE SOCIALE 15

Accueillir en milieu hospitalier, en ehpad	16
Gérer des situations difficiles à l'accueil	16
Accueillir la personne âgée en institution	16
Gérer l'agressivité et la violence aux urgences	16
Gérer l'agressivité et la violence du patient : apprendre à se protéger	17
Communiquer pour mieux travailler ensemble n	17
Communiquer avec les familles dans le respect de la place de chacun	17
Communiquer en équipe et travailler en complémentarité	17
Gagner en énergie et se remobiliser en équipe : l'improvisation théâtrale, expression créative, enthousiaste et durable	18
Prise de parole en public	18
Posture professionnelle, communication bienveillante, affirmation de soi : l'improvisation théâtrale, expression créative, enthousiaste et durable	18
Renforcer une culture médico-sociale : vecteur de la bientraitance au quotidien n	18
Le projet d'accompagnement personnalisé	19
Animation et vie sociale en ehpad : une double approche pour une animation adaptée	19
La personne référente : rôle et missions	19
Proposer et mettre en place une animation adaptée pour les résidents en ehpad	19
L'animation auprès des personnes très dépendantes	20
Esthétique : le maintien de l'estime de soi en institution	20
Le concept snoezelen	20
Mettre en place un atelier coiffure	20

2 NUTRITION - PRODUCTION - HYGIÈNE 21

L'instant repas	22
L'alimentation en institution pour personnes âgées : plaisir et équilibre	22
L'instant repas : un moment privilégié	22
Les bases de la diététique et les différents régimes n	23
Troubles de la déglutition et fausses routes : une double approche orthophoniste et diététicienne-nutritionniste n	23
Le manger mains : comment maintenir plaisir de manger, autonomie et conserver un équilibre alimentaire	23
Fausse route et troubles de la déglutition	24
Prévention et prise en charge des résidents à risque ou porteurs d'escarre n	24
La dénutrition : la dépister et la prendre en charge en établissement gériatrique	24
Alimentation des résidents diabétiques	25
Les repas « manger mains » : conception	25
Patients ou résidents dialysés : comment conjuguer le plaisir de manger et une nutrition adaptée n	25

Les repas à texture modifiée : saveurs, créations, présentations	25
Concevoir des repas à thème	26
La réglementation relative à l'hygiène des aliments : évaluation de la mise en œuvre de la méthode haccp	26
Pâtisserie de restauration collective	26
Le plan de maîtrise sanitaire	26
La méthode rabc en blanchisserie	27
Le service en salle à manger et en chambre	27
La fonction linge : pratique n	27

3 ACCOMPAGNER ET PRENDRE SOIN AU QUOTIDIEN 29

Prendre soin des résidents : la bientraitance au quotidien n	30
Connaître la personne âgée pour mieux l'accompagner en mco et en soins de suite : une double approche complémentaire n	30
La bientraitance en mas	30
Connaître la personne âgée pour mieux l'accompagner en mco et en soins de suite	30
Prendre soin des résidents désorientés	31
Les maladies neurodégénératives	31
Accompagner la personne présentant une maladie d'alzheimer ou maladies apparentées	31
La maladie d'alzheimer pour les non soignants : les bases	31
Gérer les situations d'agressivité auprès des résidents présentant des troubles du comportement en ehpad	32
Dépression et prévention du risque suicidaire chez la personne âgée	32
Connaître et comprendre les troubles psychiatriques chez la personne âgée	32
Les addictions chez la personne âgée n	32
L'entretien motivationnel dans la prise en charge des conduites addictives	33
Vie affective et sexualité chez la personne âgée n	33
Accompagner et prendre soin de la personne handicapée vieillissante en ehpad	33
Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap mental vivant en institution	33
Les différentes approches non médicamenteuses	34
L'aromathérapie	34
Le toucher dans la relation de soins	34
Le refus de soins du patient	34
Accompagnement fin de vie et soins palliatifs	35
Quel positionnement de l'ash face à la fin de vie et au deuil ? n	35
Accompagner les familles endeuillées	35
Prendre en charge la douleur chez la personne âgée	35
Pansements - plaies et cicatrisation	36
Prévention et prise en charge des résidents à risque d'escarres et de dénutrition : une double approche	36
Prévenir et traiter les escarres	36
La contention en EHPAD : pour protéger qui ?	37
Question éthique et cadre réglementaire n	37
Toilette et relation n	37
La santé bucco-dentaire des résidents en ehpad	37
Le prendre soin au quotidien des résidents présentant des troubles du comportement : les soins d'hygiène n	37
La toilette évaluative : comment, pour quoi, pour qui, pourquoi ?	38
Bien évaluer l'autonomie des résidents pour compléter la grille aggr	38

Évaluer les risques et fragilités des personnes accueillies en EHPAD n	38
Préparer la coupe pathos : un travail d'équipe.....	38

4

PRENDRE SOIN À DOMICILE

39

Le secret et la confidentialité à domicile.....	40
Responsabilité juridique de l'aide-soignant en ssiad.....	40
Le secret et la confidentialité à domicile n	40
Repérer et prendre en compte la fragilité des usagers.....	40
Prendre soin des patients : la bientraitance au quotidien n	41
Le positionnement professionnel de l'aide-soignant en ssiad/spasad.....	41
La relation avec les aidants.....	41
Droit des patients et responsabilité du soignant à domicile n	41
Les transmissions ciblées à domicile.....	42
Appréhender les troubles du comportement à domicile.....	42
Gérer l'agressivité et la violence à domicile : apprendre à se protéger.....	42
Approche non-médicamenteuse des maladies neuro-dégénératives.....	42
Vie affective et sexuelle de la personne âgée : adapter sa posture professionnelle à domicile n	43
Prise en charge de patients souffrant d'addictions à domicile.....	43
Dépression et prévention du risque suicidaire n	43
Accompagnement fin de vie : soins palliatifs à domicile & prise en charge de la douleur n	43
Pansements : plaies et cicatrisation.....	44
Patients dialysés : comment conjuguer le plaisir de manger et une nutrition adaptée n	44
Prévention et prise en charge des patients à risque ou porteurs d'escarre.....	44
Les principaux risques nutritionnels de la personne âgée à domicile.....	44
Troubles de la déglutition et fausses routes : une double approche orthophoniste et diététicienne-nutritionniste n	45
Gestes et postures : prévention des tms et manutention des personnes à domicile.....	45
Gestion du temps : savoir prioriser.....	45

5

GESTIONS DES RISQUES - MÉTIERS

47

Mettre en place une démarche de gestion des risques dans un établissement médico-social.....	48
Prévention des risques et maladies professionnelles n	48
Préparation des établissements médico-sociaux à la gestion d'une situation sanitaire exceptionnelle.....	48
Présentation des risques psychosociaux et de leurs enjeux.....	48
Diagnostiquer les risques psychosociaux.....	49
Gestes et postures.....	49
Gérer l'agressivité et la violence : apprendre à se protéger.....	49
Manutention manuelle des charges lourdes pour les services techniques et/ou administratifs.....	49
La prévention des risques liés au travail sur écran.....	50
Sécurité de l'identification du patient/du résident : l'identitovigilance.....	50
Prévention de la chute chez la personne âgée.....	50
Améliorer le circuit du médicament dans son établissement.....	50
Prévention des erreurs médicamenteuses évitables.....	51
Gestion des événements indésirables.....	51

L'aide-soignant et le médicament.....	51
Les correspondants hygiène : rôle et missions.....	51
L'hygiène des locaux : le bionettoyage.....	52
Les bonnes pratiques de la méthode haccp.....	52
L'hygiène des locaux : le bionettoyage en ehpad n	52
Le plan de maîtrise sanitaire.....	52
La méthode rabc en blanchisserie.....	53
Actualisation des connaissances des brancardiers.....	53
La fonction linge : pratique n	53
Former les agents sans qualification intervenant en ehpad.....	53
Développer son employabilité post contrat aidé n	54
Gestes de 1 ^{er} secours : psc1 - équivalent afagsu 1.....	54

6

MANAGEMENT - DROIT - ÉTHIQUE

55

Développer ses compétences managériales avec l'outil process communication management.....	56
Appréhender l'absentéisme.....	56
Prévenir les conflits et l'agressivité.....	56
Mener un entretien de ré-accueil.....	56
Mettre en place les contre-visites médicales.....	57
La complémentarité infirmiers - aides-soignants - agents.....	57
Rôle et missions de l'infirmier en ehpad.....	57
Les transmissions ciblées : traçabilité et continuité des soins.....	57
Le tutorat infirmier n	58
Affirmer ses compétences d'aide-soignant en ehpad.....	58
Le tutorat aide-soignant.....	58
L'aide-soignant et le médicament.....	58
Discrétion et secret professionnel.....	59
Droits des résidents et responsabilités des professionnels en ehpad n	59
La protection juridique de l'adulte vulnérable.....	59
Droits du patient et obligations des professionnels.....	59
Responsabilité des soignants en psychiatrie.....	60
Bientraitance et droit du patient.....	60
La contention : un acte de soin transitoire... pour protéger qui ? Question éthique et cadre réglementaire.....	60
Réflexion éthique de la théorie à la pratique.....	60
Introduction à l'éthique en ehpad.....	61
La démarche éthique en centre hospitalier.....	61

7

PRENDRE SOIN DE SOI

63

Gérer son stress : prendre soin de soi pour mieux Prendre soin des autres.....	64
Gérer son temps et son stress pour un mieux-être au travail.....	64
Faire face au stress et prévenir l'épuisement professionnel.....	64
Développer son agilité comportementale et gagner en affirmation de soi.....	64
Gestes et postures.....	65
Gérer l'agressivité et la violence : apprendre à se protéger.....	65
Être soignant la nuit.....	65
La prévention de l'épuisement du soignant face à la personne désorientée.....	65

BULLETIN D'INSCRIPTION

66

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR
CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES**

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

CRÉÉE EN 2010, LEMARCHANDEL-FORMATION ACCOMPAGNE LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICOSOCIAUX DU GRAND OUEST DE LA FRANCE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE LEURS SALARIÉS. NOUS PROPOSONS PRINCIPALEMENT DES FORMATIONS « SUR MESURE » CONSTRUITES PAR UNE ÉQUIPE D'UNE CINQUANTAINES DE FORMATEURS COMPÉTENTS, IMPLIQUÉS, EXPERTS DE TERRAIN ET PÉDAGOGUES RECONNUS.

NOTRE ÉQUIPE



Stéphanie LEMARCHANDEL
Directrice Générale



Vanessa HOUILLOT
Assistante de Direction

LES DATES CLÉS

21.06.2010

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ PAR STÉPHANIE LEMARCHANDEL

01.2012

INFORMATISATION DE LA GESTION DOCUMENTAIRE DE LA SOCIÉTÉ

2014

ÉVALUATION FAVORABLE PAR L'ANDPC

08.2014

CRÉATION DU SITE INTERNET

QUALIFICATION OPQF

09.2016 > 06.2020

06.2017

RÉFÉRENCIEMENT DATADOCK

CERTIFICATION QUALIOPI

06.2020

CERTIFICATION VERISELECT-BUREAU VÉRITAS

06.2018 > 06.2020

05.2022

AUDIT DE MI-PARCOURS QUALIOPI



NOS DOMAINES D'EXPERTISE

Notre champ d'intervention se situe principalement dans le secteur sanitaire et médico-social. Nous proposons ainsi des formations dans les domaines suivants :

- › Démarche qualité et gestion des risques,
- › Management, Responsabilité et Éthique,
- › Accueil, Relation, Communication,
- › Prise en charge du patient,
- › Soins à la personne âgée,
- › SPASAD, HAD, SSIAD, CSI.
- › Alimentation, nutrition, diététique.

Nous organisons des formations adaptées aux contraintes opérationnelles de nos clients :

- › Formations actions,
- › Formations intra établissements « sur mesure »,
- › Formations inter établissements.

NOS OBJECTIFS

Rejoignant nos valeurs, nos objectifs rejoignent les deux principaux bénéficiaires :

- › Le prescripteur de l'action de formation et au sens plus large l'établissement prescripteur,
- › Le stagiaire, ultime et principal destinataire de l'action de formation.

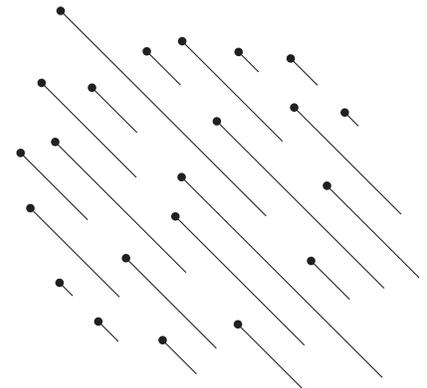
Nous œuvrons chaque jour à répondre aux commandes institutionnelles en dispensant des actions de formation répondant aux exigences réglementaires des professionnels de terrain tout en respectant celles de la formation professionnelle continue.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

La société répond aux obligations de grands textes fondateurs :

- › La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- › La loi du 5 mars 2014 relatif à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et les décrets qui jalonnent sa mise en application,
- › La loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires instituant le Développement Professionnel Continu des professions médicales et paramédicales.

Lemarchandel Formation s'engage également vis-à-vis de sa conformité au Règlement Européen 2016/679 relatif à la Protection des Données Personnelles. Une veille réglementaire est en place afin d'assurer la conformité vis-à-vis de toute nouvelle exigence via la presse spécialisée et un accompagnement juridique.





© Caroline ABLAIN

NOS VALEURS

SATISFAIRE NOS CLIENTS

À l'écoute de nos clients historiques et des nouveaux établissements, Lemarchandel-Formation a bâti sa réputation sur ses aptitudes à répondre avec rapidité, **fiabilité et rigueur** à leurs attentes pédagogiques. Au-delà d'une mission de transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être, la formation représente pour nous un vecteur d'ouverture, de désenclavement géographique et de nouvelles sources de motivation pour les professionnels au service de l'amélioration continue des soins auprès des patients ou résidents et pour l'encadrement un outil de management transversal. L'élément central de toute action de formation « sur-mesure » est le contexte du commanditaire. Répondre au mieux aux besoins en formation d'un établissement, c'est donner aux acteurs de terrain les moyens d'actualiser et de développer leurs compétences indispensables à l'évolution des métiers de la santé.

ACCOMPAGNER LES FORMATEURS

Guider par un management communautaire, nous veillons au respect de l'éthique en formation. Une pédagogie par objectifs professionnels amène les formateurs à développer les compétences des stagiaires. La question du savoir se déplaçant vers une interopérabilité des savoir-agir, vouloir agir et pouvoir agir. **Bienveillance et intégrité** déterminent la posture professionnelle de notre équipe.

INNOVER

Dans un environnement professionnel en pleine mutation sociologique et technologique, la formation doit s'adapter et faire preuve d'innovation. C'est dans cette dynamique que Lemarchandel-Formation s'inscrit. Le changement est un vecteur d'innovation dans les pratiques pédagogiques mises à la disposition de l'équipe de formateurs et des clients. En pérennisant et en faisant évoluer notre Système Management Qualité (SMQ) au sein de Lemarchandel-Formation, nous souhaitons animer une dynamique d'amélioration continue.

POLITIQUE QUALITÉ

Depuis 2010 Lemarchandel-Formation est engagé dans une démarche globale d'amélioration continue. Notre démarche qualité a été reconnue par l'OPQF de septembre 2016 à juin 2020, Bureau Véritas de juin 2018 à juin 2020 et par Icert avec la certification QUALIOPi depuis juin 2020. Cet engagement a pour but de mobiliser tous les collaborateurs et tous les clients de la société dans cette dynamique.

Dans cette perspective, les suggestions d'amélioration émanant de toute personne impliquée au quotidien ou épisodiquement garantiront une optimisation continue de notre système qualité et des prestations proposées.

NOS CERTIFICATIONS & ACCRÉDITATIONS

QUALIOPi

Dans la continuité du DATADOCK, et dans le cadre de la loi 2018-771 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le décret 2019-565 définit le nouveau référentiel national de certification qualité selon 7 critères ci-dessous, et déclinés en 32 indicateurs. L'objectif de l'État : S'assurer de financer des formations de qualité.

- › Critère 1 : L'OFFRE DE FORMATION
- › Critère 2 : ORGANISATION DES FORMATIONS
- › Critère 3 : GESTION DES STAGIAIRES
- › Critère 4 : MOYENS PEDAGOGIQUES
- › Critère 5 : GESTION DES FORMATEURS
- › Critère 6 : L'ENVIRONNEMENT SOCIO ECONOMIQUE
- › Critère 7 : GESTION DES NON CONFORMITES

Lemarchandel Formation a obtenu sa certification QUALIOPi le 25 juin 2020 pour 4 ans. La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation. La certification QUALIOPi atteste du professionnalisme de Lemarchandel Formation et de la possibilité de la prise en charge financière de ses actions de formation.

Selon le référentiel unique, nous avons validé avec succès notre audit de surveillance le 07 avril 2022 ; celui-ci a été réalisé par Icert pour s'assurer du respect de la conformité à des exigences du référentiel.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de formation**

DATADOCK

Lemarchandel Formation vous assure sa conformité avec toutes les exigences du DÉCRET QUALITÉ n° 2015-790 du 30 Juin 2015 grâce à son référencement sur le site DATADOCK.



Cela permet la prise en charge de votre formation par les organismes financeurs.

ANDPC

Instaurée en 2009 par la loi HPST le Développement Professionnel Continu a pour objectif « l'évaluation des pratiques professionnelles, le perfectionnement des connaissances, l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins ainsi que la prise en compte des priorités de santé publique et de la maîtrise médicalisée des soins ». C'est dans le cadre de cette réglementation que notre organisme de formation s'inscrit. Certaines de nos formations répondent aux orientations de l'arrêté du 31 juillet 2019 et sont enregistrées sur la plate-forme dématérialisée de l'ANDPC.

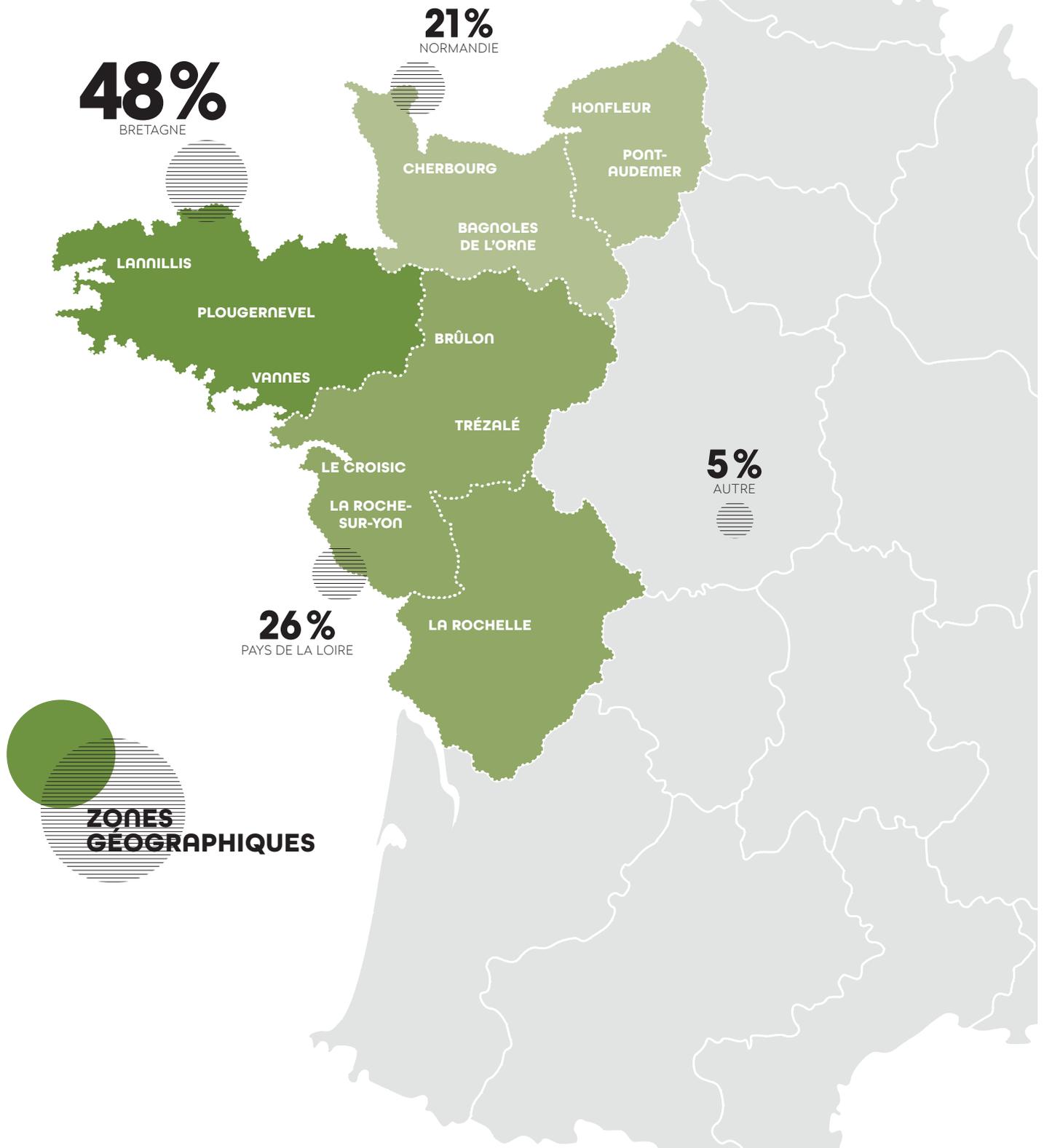
**Programmes de formations en cours de validation (Orientations 2023-2025)*



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

NOS TERRITOIRES D'INTERVENTION

LA ZONE GÉOGRAPHIQUE ACTUELLE DE LA SOCIÉTÉ S'ÉTEND SUR LE GRAND-UEST DE LA FRANCE.

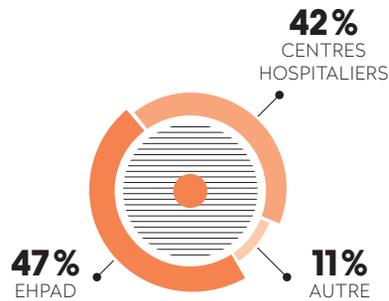


NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

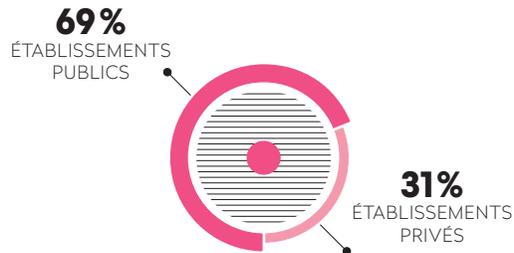
CARTOGRAPHIE

PÉRIODE : 09.2021 > 06.2022

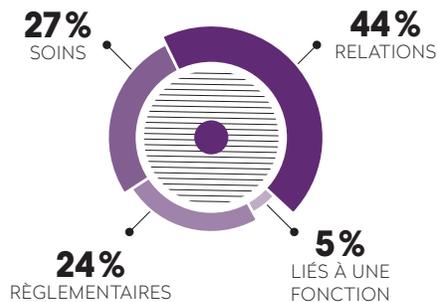
TYPES D'ÉTABLISSEMENTS



RÉPARTITION PUBLIC/PRIVÉ



TYPES DE FORMATIONS



NOS RÉSULTATS*

PÉRIODE : 09.2021 > 06.2022

LES INDICATEURS DE SATISFACTION 2022 SONT AU VERT ET ILS NOUS CONFORTENT DANS L'IDÉE D'ALLER DE L'AVANT.



NOS CLIENTS

*Résultats obtenus à partir de questionnaires à chaud complétés par les directeurs d'établissement, DRH, responsables formations, cadres...

SATISFAITS

DE LA PERTINENCE DE L'OFFRE

100%

DE LA RELATION INTERVENANTS

100%

DE LA RELATION ORGANISME

100%

100% DE NOS CLIENTS SOUHAITENT RETRAVAILLER AVEC NOUS



NOS STAGIAIRES

*Résultats obtenus à partir des questionnaires de satisfaction de fin de formation complétés par les stagiaires.

SATISFAITS

GLOBALEMENT DE LA FORMATION

98,93%

DES APPORTS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES PROPOSÉS

98,92%

DES CONTENUS PROPOSÉS POUR POUVOIR PROGRESSER

97,36%

DES ÉCHANGES AVEC L'INTERVENANT

98,52%

GLOSSAIRE

1

PRÉREQUIS

Ils sont déterminés avec l'établissement et souvent liés aux diplômes des apprenants.

2

OBJECTIFS

Énoncé des aptitudes et compétences visées et évaluables qui seront acquises au cours de la prestation.

3

APTITUDES

Capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre un problème.

4

COMPÉTENCES

Capacité développée lors du parcours de formation et en lien avec les objectifs professionnels définis. Mettre en œuvre des savoirs, des savoir-faire transférables en situation de travail ; grâce à des méthodes pédagogiques pragmatiques proposées par nos intervenants (analyse de cas clinique, mises en situations, utilisation de simulateur de vieillissement...).

5

DURÉE

Adaptée aux thématiques proposées et objectifs à atteindre.

8

MÉTHODES MOBILISÉES

Adaptées aux objectifs professionnels définis et au public.

L'intervenant s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques, étude de situations concrètes, réflexion éthique sur sa pratique, utilisation de simulateur de vieillissement...

Il veille à ce que chaque stagiaire puisse poser ses questions afin de faciliter le transfert de connaissances.

Le formateur remet un support papier à chacun. Ce support permet à chaque stagiaire de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle et ainsi accéder aux connaissances constituant les objectifs inhérents à ladite action de formation professionnelle.

6

DÉLAIS D'ACCÈS

Déterminé avec l'établissement demandeur selon les moyens à déployer.

7

TARIFS

Devis disponible sur demande.

9

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des Pratiques Professionnelles en début de formation :

Permet de mobiliser l'ensemble des apprenants sur la thématique développée.

Évaluation orale informelle de fin de journée par l'intervenant :

Permet de vérifier les écarts éventuels sur les attentes et les besoins des participants, ainsi que les notions à réviser par le formateur si nécessaire.

Évaluation informelle à mi-parcours :

Permet d'échanger avec le client sur les premiers jours d'intervention et réajuster si besoin.

Évaluation des compétences acquises en fin de formation :

Permet de valider les objectifs professionnels initialement arrêtés dans le programme. Via une mise en situation ou une étude de cas clinique ou un questionnaire.

Évaluation à froid complétée par l'établissement client :

Permet à l'organisme de mesurer le résultat de la prestation proposée et de améliorer ses futures prestations.

10

ACCESSIBILITÉ

L'établissement d'accueil met à disposition des salles adaptées à l'accueil d'un public handicapé (voir règlement intérieur de l'établissement applicable). Lemarchandel Formation s'engage à analyser toutes demandes d'adaptation liées à une situation de handicap.

L'OPAC met à disposition des locaux répondant à ces critères quand l'organisme est en charge de cette partie logistique.

Lemarchandel Formation s'engage à contacter un traducteur en langue des signes si la demande est formulée lors de la composition du groupe.

12

DOCUMENTS REMIS POST FORMATION

➤ À l'établissement : Les certificats de réalisation, copie des feuilles d'émargements, attestions DPC, facture.

➤ Au stagiaire : Attestation de formation.

13

CONTACT

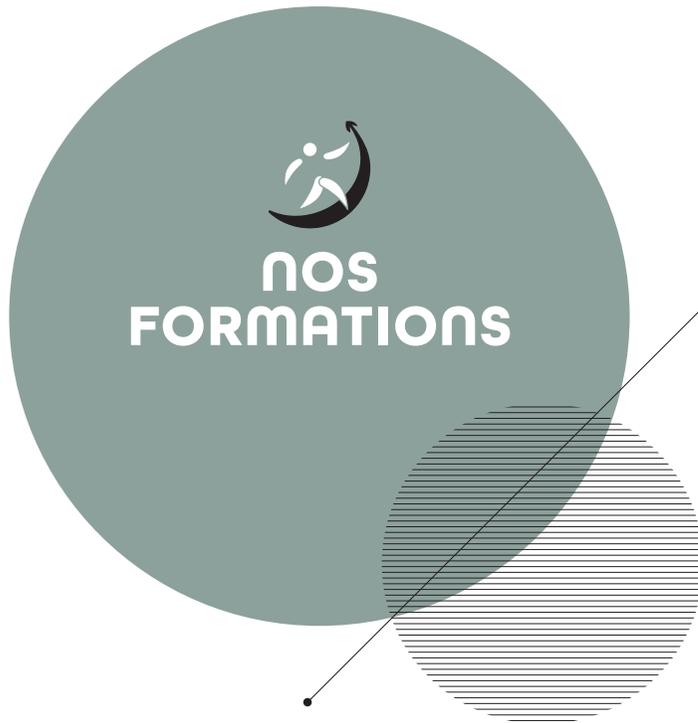
Le stagiaire peut quotidiennement, de 8h45 à 17h30, du lundi au vendredi, contacter le centre de formation, et plus précisément au 06.65.11.02.11, Mme LEMARCHANDEL, Gérante ou par mail : lemarchandel-formation@orange.fr.

11

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

En amont de la formation, sera transmis aux stagiaires :

➤ Une convocation, comprenant : Thème, dates, horaires, lieu, objectifs professionnels, éléments de contenu, profil de l'intervenant, contact interne et référent de l'OPAC ainsi que le règlement intérieur.





ACCUEIL
COMMUNICATION
ANIMATION ET VIE SOCIALE

STÉPHANIE LEMARCHANDEL

Tél. 09 86 24 13 41 • 06 65 11 02 11
lemarchandel-formation@orange.fr
www.lemarchandel-formation.fr

Modalités et délais d'accès, méthodes mobilisées, modalités d'évaluations, accessibilité aux personnes handicapées...
Voir glossaire en pages 10-11

Tarif :
nous consulter
Devis disponible
sur demande

ACCUEILLIR EN MILIEU HOSPITALIER, EN EHPAD

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Acquérir des techniques fondamentales de l'accueil physique.
- › Développer la qualité de l'accueil et de l'information.
- › Connaître les bases de la communication verbale et non verbale en situation d'accueil.
- › Savoir gérer les attentes.
- › Comprendre le mécontentement et acquérir quelques techniques simples et concrètes pour y faire face.
- › Acquérir les techniques fondamentales de l'accueil téléphonique.
- › S'approprier les bonnes pratiques d'accueil et les mettre en œuvre au quotidien.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Personnel des admissions et agents administratifs

INTERVENANT

Formateur en communication



INTRA

INTER

ACCUEILLIR LA PERSONNE ÂGÉE EN INSTITUTION

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre l'importance de l'accueil de la personne et de sa famille.
- › Analyser ses propres comportements lors de situations d'accueil.
- › Développer sa capacité à entrer en relation, écouter, comprendre, orienter.
- › Acquérir une méthodologie et des techniques applicables au niveau de l'accueil.
- › Elaborer une charte de l'accueil et un protocole spécifique à l'établissement.
- › Intégrer de nouveaux comportements.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-soignants, Agents de service Hospitalier

INTERVENANT

Cadre Médico-sociale



INTRA

GÉRER DES SITUATIONS DIFFICILES À L'ACCUEIL

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Réfléchir aux situations difficiles rencontrées à l'accueil, particulièrement les situations d'agressivité et les situations liées à la fin de vie et au deuil.
- › Analyser ces situations pour prendre du recul.

Et dans cette démarche :

- › Comprendre le ressort de l'agressivité, identifier le contexte dans lequel elle se manifeste et le véritable message qu'elle délivre.
- › Désamorcer l'agressivité du patient et de sa famille à l'accueil.
- › Comprendre le vécu de deuil ou pré-deuil.
- › Adapter ses modes de réaction en fonction des situations rencontrées et des objectifs à atteindre.
- › Développer sa capacité d'écoute et de réceptivité tout en restant dans une juste distance.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Personnel des admissions et agents administratifs

INTERVENANT

Cadre de santé
Formateur en communication



INTRA

INTER

GÉRER L'AGRESSIVITÉ ET LA VIOLENCE AUX URGENCES

1 JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Gérer les espaces d'intervention en cas de crise d'agitation.
- › Connaître les conduites à tenir face à un patient agité.
- › Maîtriser manuellement avec un risque limité un patient agité en vue d'une mise sous contention ou d'une intervention des forces de l'ordre.
- › Intervenir pratiquement dans les cas d'agitation du patient.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Equipes des services d'urgences

INTERVENANT

Formateurs en self défense
Nombreuses interventions en EHPAD,
Centres Hospitaliers



INTRA

INTER

GÉRER L'AGRESSIVITÉ ET LA VIOLENCE DU PATIENT

APPRENDRE À SE PROTÉGER

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre les causes et les circonstances qui déclenchent l'agressivité.
- › Faire le diagnostic de ses propres réactions en situations de crise, de conflit ou de manifestation de violence pour pouvoir les corriger.
- › Découvrir qu'il y a d'autres solutions que la fuite et que le personnel peut gérer ses émotions.
- › Mesurer les recours juridiques face à une agression.
- › Pouvoir analyser une situation conflictuelle et déterminer une stratégie adaptée.
- › Acquérir des bases méthodologiques pour mettre en place des moyens collectifs.
- › Développer sa capacité d'écoute et de réceptivité tout en restant dans une juste distance.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Médecins, Infirmiers, Aides-Soignants, Agents de Services Hospitaliers

INTERVENANT

J1 : Cadre de santé
J2 : Formateur en self défense
Interventions en Centres Hospitaliers et EHPAD



INTRA

INTER

COMMUNIQUER AVEC LES FAMILLES DANS LE RESPECT DE LA PLACE DE CHACUN

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre le cheminement des familles afin de répondre à leurs attentes et à leurs difficultés.
- › Savoir communiquer dans la relation professionnel-résident-famille.
- › Avoir des éléments et repères partagés pour savoir comment aider les familles à trouver leur juste place auprès de leur proche dans ce nouveau lieu qu'est l'institution.
- › Transformer des connaissances en compétences : savoir se positionner en tant que professionnel dans la relation professionnel-résident-famille.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout professionnel

INTERVENANT

Psychologue
Nombreuses interventions en EHPAD



INTRA

NOU
VEAU

COMMUNIQUER POUR MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre les principes de base et les enjeux d'une bonne communication.
- › Prendre conscience de ses propres limites et amorcer une conduite de changement.
- › Améliorer son expression verbale et non-verbale dans les interactions au travail.
- › Savoir établir une communication adaptée en fonction de l'interlocuteur et de la situation.
- › Maîtriser son stress relationnel, mieux gérer ses émotions.
- › Comprendre, prévenir et/ou désamorcer les situations de tension au travail.
- › Développer l'affirmation de soi et savoir établir des relations positives avec son entourage professionnel.
- › Reconnaître la place et les compétences de tous les membres de l'équipe pluridisciplinaire.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Cadres, IDEC, Infirmiers, Aides-Soignants, Agents de Service Hospitalier.

INTERVENANT

Cadre de santé
Master en communication



INTRA

COMMUNIQUER EN ÉQUIPE ET TRAVAILLER EN COMPLÉMENTARITÉ

3 JOURS (2+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Appréhender la notion d'équipe.
- › Reconnaître et valoriser les liens entre IDE – AS – ASH
- › Renforcer la notion d'équipe pour un meilleur accompagnement des personnes.
- › Intégrer la notion de complémentarité : collaboration – coopération – délégation – partenariat.
- › Comprendre le mécanisme d'apparition du conflit.
- › Optimiser la notion de communication au sein d'une structure.
- › Connaître les différents modes de communication et adapter en situation pour éviter ou sortir du conflit.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Cadres, IDEC, Infirmiers, Aides-Soignants, Agents de Service Hospitalier

INTERVENANT

Cadre de santé



INTRA

GAGNER EN ÉNERGIE ET SE REMOBILISER EN ÉQUIPE

L'IMPROVISATION THÉÂTRALE, EXPRESSION CRÉATIVE, ENTHOUSIASTE ET DURABLE

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Se remobiliser sur l'instant présent. (S'impliquer dans les objectifs de l'équipe)
- › Se révéler et gagner en énergie ! (Trouver le plaisir de coopérer)
- › Développer le lâcher-prise. (Se focaliser sur ce qui est important)
- › Se libérer de la perception de l'autre. (Oser l'erreur et la remise en question)
- › Gagner en compétence relationnelle. (Se comprendre et comprendre l'autre)
- › Gagner en confiance et en confiance en soi. (Poser un regard bienveillant sur soi)

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout public

INTERVENANT

Formateur en communication
Comédien intervenant
Coach d'improvisation théâtrale



INTRA

INTER

POSTURE PROFESSIONNELLE, COMMUNICATION BIENVEILLANTE, AFFIRMATION DE SOI

L'IMPROVISATION THÉÂTRALE, EXPRESSION CRÉATIVE, ENTHOUSIASTE ET DURABLE

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Identifier ses compétences comportementales
- › Développer sa capacité à co-construire des pratiques communes.
- › Développer sa capacité à prendre du recul sur l'action.
- › Gagner en agilité comportementale
- › Repérer de nouvelles pratiques communes.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout public

INTERVENANT

Formateur en communication
Comédien intervenant
Coach d'improvisation théâtrale



INTRA

INTER

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

2 JOURS (1+)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Développer son aisance à l'oral.
- › Apprendre à écouter pour comprendre les besoins de ses interlocuteurs afin de pouvoir y répondre.
- › Développer la connexion « Corps/Esprit » permettant un équilibre émotionnel.
- › Repérer ses craintes face à des situations de stress pour mieux les maîtriser.
- › Acquérir des techniques simples de relaxation pour gérer l'imprévu.
- › Gagner en confiance et estime de soi.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout personnel

INTERVENANT

Formateur en communication
Comédien intervenant – Coach d'improvisation théâtrale
Intervention en Centres Hospitaliers – En EHPAD



INTRA

INTER

NOUVEAU

RENFORCER UNE CULTURE MÉDICO-SOCIALE : VECTEUR DE LA BIENTRAITANCE AU QUOTIDIEN

3 JOURS (2+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Prendre conscience de l'impact de leurs représentations sur l'accompagnement de la personne âgée au quotidien.
- › Valoriser leur rôle en dehors du soin habituel.
- › Définir la bienveillance au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- › Comprendre les enjeux de la vie sociale au sein d'un EHPAD.
- › Passer d'une animation collective à du temps de vie sociale pour tous.
- › Être un élément moteur pour favoriser une dynamique de vie sociale au sein de l'établissement.
- › S'approprier le projet d'animation.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Equipes d'animation, aides-soignants, infirmiers

INTERVENANT

Cadre médico-sociale en poste en EHPAD



INTRA

LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

3
JOURS
(2+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Définir le projet d'accompagnement et le situer dans un contexte réglementaire et institutionnel.
- › Comprendre les enjeux du projet d'accompagnement pour la personne âgée, ses proches et les professionnels.
- › S'approprier la méthodologie de construction du projet d'accompagnement.
- › Identifier Les outils existants et construire des outils pour assurer la mise en place du projet d'accompagnement.
- › Identifier la responsabilité, le rôle et les limites de chaque professionnel dans la mise en œuvre et le suivi du projet, et plus particulièrement, celui du référent.
- › Faire vivre les projets d'accompagnement par une dynamique individuelle et collective.
- › Elaborer un tableau de bord de suivi des projets d'accompagnement personnalisé.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

L'ensemble des professionnels impliqués dans l'accompagnement des résidents

INTERVENANT

Cadre de santé



INTRA

LA PERSONNE RÉFÉRENTE : RÔLE ET MISSIONS

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Définir le rôle et les missions du référent au sein d'un EHPAD.
- › Devenir référent au sein d'un EHPAD.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels identifiés ou en devenir « référents » de résidents

INTERVENANT

Cadre de santé



INTRA

ANIMATION ET VIE SOCIALE EN EHPAD : UNE DOUBLE APPROCHE POUR UNE ANIMATION ADAPTÉE

3
JOURS
(2+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Proposer une offre d'intervention adaptée selon les résidents :

- › Auprès de personnes en situation de grande dépendance ou présentant des troubles cognitifs évolués.
- › En articulation avec le projet de vie personnalisé du résident.
- › En lien avec le projet d'animation de la structure.

Se perfectionner dans son mode d'intervention :

- › S'approprier des outils d'interaction spécifiques à l'animation (activités flash, soin relationnel, ...).
- › Inscrire son intervention dans une démarche de prévention globale et multidisciplinaire des troubles du comportement (agitation, déambulation...).
- › Maîtriser les outils de traçabilité et d'évaluation sociale.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Animateurs et professionnels impliqués dans l'animation en EHPAD

INTERVENANT

J1 : Psychologue en EHPAD +

J2+J3 : Cadre Médico-Social en EHPAD



INTRA

INTER

PROPOSER ET METTRE EN PLACE UNE ANIMATION ADAPTÉE POUR LES RÉSIDENTS EN EHPAD

3
JOURS
(2+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Sensibiliser les professionnels à l'intérêt de l'animation pour la personne âgée.
- › Savoir proposer des activités en adéquation avec les capacités physiques et intellectuelles des personnes âgées accueillies.
- › Acquérir la méthodologie pour mettre en place des activités.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Équipe d'animation, aides-soignants, infirmiers

INTERVENANT

Cadre Médico-Social en EHPAD



INTRA

INTER

L'ANIMATION AUPRÈS DES PERSONNES TRÈS DÉPENDANTES

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Définir la notion de dépendance en EHPAD.
- › Concevoir la finalité du projet d'accompagnement personnalisé.
- › Acquérir des savoir-faire en matière d'animation spécifiques.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Infirmières, Aides-soignantes, Animateurs

INTERVENANT

Cadre médico-sociale en poste en EHPAD



INTRA

ESTHÉTIQUE : LE MAINTIEN DE L'ESTIME DE SOI EN INSTITUTION

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Agir comme un déclencheur en redynamisant les individus par une image positive.
- › Connaître les couleurs qui flattent le teint et donne bonne mine.
- › Effectuer des soins du visage : masque.
- › Maquiller au naturel (mise en beauté).
- › Réaliser des soins de manucure.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Tout professionnel travaillant auprès de personnes âgées

INTERVENANT

Formatrice en esthétique



INTRA

INTER

LE CONCEPT SNOEZELEN

3 À 5 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Explorer un espace de propositions sensorielles.
- › Proposer et concevoir des séances Snoezelen.
- › Envisager un projet d'accompagnement.
- › Proposer des ambiances Snoezelen.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
IDE, AS, Educateurs

INTERVENANT

Ergothérapeute. Formatrice Snoezelen depuis 13 ans

Nombreuses interventions en EHPAD, MAS, EPSM



INTRA

METTRE EN PLACE UN ATELIER COIFFURE

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Apprendre à faire un shampoing.
- › Apprendre à appliquer une couleur.
- › Apprendre à donner une forme à la chevelure. (Brushing, mise en plis)
- › Conseil cheveux. (Chevelure, quels types de coiffage, selon la qualité du cheveu)

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Tout professionnel travaillant auprès de personnes âgées et souhaitant mettre en place un atelier coiffure au sein de son établissement

INTERVENANT

Coiffeur visagiste



INTRA

INTER



NUTRITION
PRODUCTION
HYGIÈNE

STÉPHANIE LEMARCHANDEL

Tél. 09 86 24 13 41 • 06 65 11 02 11
lemarchandel-formation@orange.fr
www.lemarchandel-formation.fr

Modalités et délais d'accès, méthodes mobilisées, modalités d'évaluations, accessibilité aux personnes handicapées...
Voir glossaire en pages 10-11

Tarif :
nous consulter
Devis disponible
sur demande

L'INSTANT REPAS

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre la relation entre le vieillissement et l'acte de manger.
- › Actualiser ses connaissances sur les besoins nutritionnels de la personne âgée.
- › Acquérir les bases de l'équilibre alimentaire et savoir analyser les menus.
- › Comprendre les différents rôles des repas en EHPAD et comment les satisfaire.
- › Repérer les situations de perte du plaisir de manger et mettre en place des actions pour y pallier.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides- Soignants, Agents de Service Hospitalier, Cuisiniers, Personnels des cuisines

INTERVENANT

Diététicienne-nutritionniste en établissement gériatrique
DU d'éducation thérapeutique du patient.
Nombreuses interventions en EHPAD, Centres Hospitaliers



INTRA

L'INSTANT REPAS : UN MOMENT PRIVILÉGIÉ

4
JOURS
(2+2)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Favoriser la sociabilité : créer un environnement favorisant les échanges et la convivialité.
- › Favoriser l'autonomie/la participation : adapter la relation d'aide aux capacités des résidents.
- › Favoriser l'envie et le plaisir des sens.
- › Interroger l'équipe pluridisciplinaire en cas de refus alimentaires.
- › Enrichir et corriger et ajuster les attitudes hôtelières (service à table).
- › Respecter les règles d'hygiène.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Cuisiniers et personnes intervenants sur les préparations

INTERVENANT

J1-J2-J3 :
Diététicienne- nutritionniste en établissement gériatrique
DU d'éducation thérapeutique du patient
J4 :
Professionnel de l'hôtellerie et de la restauration.
Nombreuses interventions du binôme
en EHPAD, Centres Hospitaliers



INTRA

L'ALIMENTATION EN INSTITUTION POUR PERSONNES ÂGÉES PLAISIR ET ÉQUILIBRE

2+2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Module 1 : L'instant repas

- › Comprendre la relation entre le vieillissement et l'acte de manger.
- › Actualiser ses connaissances sur les besoins nutritionnels de la personne âgée.
- › Acquérir les bases de l'équilibre alimentaire et savoir analyser les menus.
- › Comprendre les différents rôles des repas en EHPAD et comment les satisfaire.
- › Repérer les situations de perte du plaisir de manger et mettre en place des actions pour y pallier.

Module 2 : Prévenir les risques de dénutrition chez la personne âgée

- › Comprendre les mécanismes physiopathologiques de la dénutrition.
- › Repérer les situations à risque de dénutrition chez la personne âgée.
- › Actualiser les différents régimes en EHPAD adapté à certaines pathologies.
- › Mettre en place une stratégie nutritionnelle spécifique et adaptée.
- › Connaître les principales recommandations en matière de dénutrition en EHPAD.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides- Soignants, Agents de Service Hospitalier, Cuisiniers, Personnels des cuisines

INTERVENANT

Diététicienne- nutritionniste en établissement gériatrique
DU d'éducation thérapeutique du patient
Nombreuses interventions en EHPAD, Centres Hospitaliers



INTRA

NOU
VEAU

LES BASES DE LA DIÉTÉTIQUE ET LES DIFFÉRENTS RÉGIMES

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître les bases de la diététique afin de répondre aux besoins nutritionnels de l'adulte.
- › Maîtriser les règles de l'équilibre alimentaire.
- › Connaître les grandes classes d'aliments.
- › Connaître les rations alimentaires et leurs composants.
- › Connaître les régimes spécifiques afin de composer et proposer des menus adaptés.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout personnel intervenant auprès de patients et/ou résidents

INTERVENANT

Diététicienne-Nutritionnelle
en établissement gériatrique
Nombreuses interventions en EHPAD,
centres hospitaliers, SSIAD



INTRA

LE MANGER MAINS : COMMENT MAINTENIR PLAISIR DE MANGER, AUTONOMIE ET CONSERVER UN ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître les fondements du « manger mains ».
- › Utiliser les outils appropriés à la mise en place du « manger mains ».
- › Cibler les personnes concernées par ce concept, en équipe pluridisciplinaire intégrant tous les acteurs.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout professionnel ayant un rôle dans l'acte alimentaire et l'instant repas

INTERVENANT

Diététicienne-nutritionniste
en établissement gériatrique
DU d'éducation thérapeutique du patient



INTRA

NOU
VEAU

TROUBLES DE LA DÉGLUTITION ET FAUSSES ROUTES UNE DOUBLE APPROCHE ORTHOPHONISTE ET DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Jour 1 - Orthophoniste

- › Connaître la physiologie de la déglutition.
- › Connaître les spécificités de la déglutition chez le sujet âgé
- › Connaître et identifier les facteurs de risque.
- › Connaître les différents types de fausses routes.
- › Connaître les différents outils de dépistage et d'évaluation des troubles de déglutition.
- › Connaître les moyens d'action pour prévenir les troubles de déglutition.
- › Connaître les différents acteurs intervenant dans une prise en charge pluri-professionnelle des troubles de la déglutition.
- › Connaître les supports d'informations destinés aux aidants.

Jour 2 - Diététicienne-nutritionniste

- › Savoir adapter les textures solides et liquides en cas de troubles de la déglutition.
- › Connaître les différents niveaux d'épaississement des textures liquides.
- › Connaître la gamme des compléments nutritionnels oraux de l'établissement et leurs indications.
- › Savoir repérer les aliments à risques lors de troubles de déglutition et fausses routes.
- › Connaître le rôle de chaque intervenant médical et paramédical dans la prise en charge des troubles de la déglutition.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers et binômes infirmiers-aides-soignants

INTERVENANT

J1 : Orthophoniste
J2 : Diététicienne-nutritionniste



INTRA

INTER

FAUSSE ROUTE ET TROUBLES DE LA DÉGLUTITION

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre les mécanismes physiopathologiques de la déglutition et des fausses routes.
- › Savoir détecter les signes d'alerte de fausses routes.
- › Savoir adapter l'alimentation et l'hydratation à titre préventif et curatif lors des problèmes de fausses routes.
- › Connaître les techniques d'installation à table, au fauteuil ou au lit pour prévenir les risques de fausses routes.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels intervenants auprès de personnes âgées et/ou handicapées

INTERVENANT

Diététicienne-nutritionniste en établissement gériatrique
DU d'éducation thérapeutique du patient
Nombreuses interventions en EHPAD, Centres Hospitaliers



INTRA
INTER

LA DÉNUTRITION : LA DÉPISTER ET LA PRENDRE EN CHARGE EN ÉTABLISSEMENT GÉRIATRIQUE

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre les mécanismes de la dénutrition.
- › Dépister les situations à risques de dénutrition en EHPAD et en établissement gériatrique.
- › Mettre en place des outils de dépistage.
- › Mettre en place une stratégie nutritionnelle adaptée pour prévenir et prendre en charge la dénutrition en EHPAD et en établissement gériatrique.
- › La prise en charge nutritionnelle de la dénutrition lors de textures adaptées.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides- Soignants, Agents de Service Hospitalier, Cuisiniers, Personnels des cuisines

INTERVENANT

Diététicienne – nutritionniste spécialisée en gériatrie
DU d'éducation thérapeutique du patient.
Nombreuses interventions en EHPAD, Centres Hospitaliers



INTRA
INTER

NOU
VEAU

PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES RÉSIDENTS À RISQUE OU PORTEURS D'ESCARRE

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Module 1

- › Actualiser les connaissances dans les domaines de la prévention et de la prise en charge globale des résidents à risque ou porteurs d'escarre.
- › Sensibiliser les soignants au phénomène escarre.
- › Optimiser la détection des personnes à risque d'escarre.
- › Améliorer la prise en charge préventive et curative des résidents à risque ou porteur d'escarre.
- › Connaître le matériel d'aide à la prévention des escarres.
- › Mettre en œuvre les soins et les tracer.

Module 2

- › Connaître les besoins énergétiques de la personne âgée non dénutrie et dénutrie
- › Comprendre les mécanismes physiopathologiques de la dénutrition protéino-énergétique.
- › Repérer et identifier les situations à risque de dénutrition protéino-énergétique selon l'HAS.
- › Connaître les outils de diagnostic retenus par l'HAS et comment les mettre en place.
- › Mettre en place une stratégie nutritionnelle adaptée afin de prévenir, diagnostiquer et prendre en charge la dénutrition protéino-énergétique.
- › Connaître les différents types d'enrichissement de l'établissement : indications et utilisations
- › Connaître la gamme des compléments nutritionnels oraux utilisés au sein de l'établissement et comment les distribuer.
- › Les compléments adaptés aux escarres (composition)
- › Savoir qui fait quoi dans la prise en charge de la dénutrition protéino-énergétique au sein de l'établissement.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides- Soignants, Agents

INTERVENANT

J1 : Infirmière en service de réanimation. DU Escarres
J2 : Diététicienne-nutritionniste en établissement gériatrique



INTRA
INTER

ALIMENTATION DES RÉSIDENTS DIABÉTIQUES

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître les différents mécanismes physiopathologiques du diabète type I, type II et diabète insulino-requérant.
- › Connaître les principes de l'alimentation équilibrée de la personne diabétique.
- › Savoir repérer les principaux risques nutritionnels de la personne diabétique : hypoglycémie, hyperglycémie, déshydratation, dénutrition.
- › Prévenir les complications liées au diabète : pied diabétique, plis cutanés.
- › Comprendre les objectifs de l'éducation thérapeutique du patient atteint de maladie chronique.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants

INTERVENANT

Diététicienne-nutritionniste
en établissement gériatrique
DU d'éducation thérapeutique du patient
Nombreuses interventions en EHPAD,
Centres Hospitaliers

INTRA
INTERNOU
VEAU

PATIENTS OU RÉSIDENTS DYALISÉS

2
JOURS

COMMENT CONJUGUER LE PLAISIR DE MANGER ET UNE NUTRITION ADAPTÉE

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Acquérir les notions de base sur l'insuffisance rénale chronique.
- › Comprendre le fonctionnement de la dialyse et les différentes techniques (hémodialyse et dialyse péritonéale)
- › Connaître les principes nutritionnels de l'insuffisance rénale chronique.
- › Savoir adapter la prise en charge diététique aux différents stades de l'insuffisance rénale et aux éventuelles pathologies associées. (Diabète, dénutrition, régimes spécifiques)

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-soignants, Agents,
Auxiliaires de vie

INTERVENANT

Diététicienne-nutritionniste en service
de dialyse et HAD

INTRA
INTER

LES REPAS « MANGER MAINS » : CONCEPTION

1
JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre les nécessités thérapeutiques des repas « manger mains »
- › Maîtriser les procédures d'hygiène spécifiques.
- › Mettre en œuvre des recettes savoureuses et attrayantes pour maintenir le plaisir de manger.
- › Mettre en œuvre des recettes adaptées afin de répondre aux besoins nutritionnels de la personne âgée.
- › Adapter le « manger mains » aux différentes textures et régimes.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Cuisinier(e)s et personnes intervenants
sur ces préparations

INTERVENANT

Responsable qualité en cuisine centrale
Chef de cuisine en restauration collective
et traditionnelle
Nombreuses interventions en EHPAD,
Centres Hospitaliers

INTRA
INTER

LES REPAS À TEXTURE MODIFIÉE : SAVEURS, CRÉATIONS, PRÉSENTATIONS

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre les nécessités thérapeutiques des repas à texture modifiée.
- › Maîtriser les différentes textures
- › Maîtriser les procédures d'hygiène spécifiques.
- › Mettre en œuvre des recettes savoureuses et attrayantes pour maintenir le plaisir de manger.
- › Mettre en œuvre des recettes adaptées afin de répondre aux besoins nutritionnels de la personne âgée.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Cuisinier(e)s et personnes intervenants
sur ces préparations

INTERVENANT

Responsable qualité en cuisine centrale
Chef de cuisine en restauration collective
et traditionnelle
Nombreuses interventions en EHPAD,
Centres Hospitaliers

INTRA
INTER

CONCEVOIR DES REPAS À THÈME

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Créer une dynamique d'animation dans le cadre des repas.
- › Elaborer des menus de fête ou des repas à thème adaptés à la population accueillie.
- › Optimiser la qualité de la prestation offerte au consommateur en améliorant les techniques de fabrication et de présentation des plats.
- › Réintroduire un certain plaisir à manger pour les personnes accueillies.
- › Imaginer à partir de produits simples des mises en œuvre nouvelles et adaptées au consommateur.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Cuisiniers de restauration collective
Maximum : 8 personnes

INTERVENANT

Responsable qualité en cuisine centrale
Chef de cuisine en restauration collective et traditionnelle
Nombreuses interventions en EHPAD, Centres Hospitaliers



INTRA

INTER

PÂTISSERIE DE RESTAURATION COLLECTIVE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Permettre aux personnels non professionnels de la pâtisserie de se perfectionner dans la création de produits pâtisseries.
- › Être capable de réaliser des pâtisseries simples pour les repas et les gouters.
- › Connaitre les bases théoriques de la pâtisserie
- › Pouvoir animer un atelier pédagogique pâtisserie
- › Appréhender les règles spécifiques à la pâtisserie.
- › Pouvoir élaborer des pâtisseries pour les repas à texture modifiée.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Cuisiniers de restauration collective
Maximum : 8 personnes

INTERVENANT

Responsable qualité en cuisine centrale
Chef de cuisine en restauration collective et traditionnelle
Nombreuses interventions en EHPAD, Centres Hospitaliers



INTRA

INTER

LA RÉGLEMENTATION RELATIVE À L'HYGIÈNE DES ALIMENTS

ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MÉTHODE HACCP

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Maîtriser les fondamentaux de la méthode HACCP.
- › Mettre en place la méthode du HACCP.
- › Appliquer les règles d'hygiène de base dans son travail au quotidien.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout le personnel de restauration intervenant dans la fabrication ou le service des repas

INTERVENANT

Responsable qualité en cuisine centrale
Chef de cuisine en restauration collective et traditionnelle.
Nombreuses interventions en EHPAD, Centres Hospitaliers



INTRA

INTER

LE PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Sensibiliser les participants à l'importance de l'hygiène en restauration.
- › Permettre de faire le point sur les évolutions de la restauration.
- › Prévenir les toxi-infections alimentaires.
- › Comprendre et appliquer les bonnes pratiques d'hygiène.
- › Appréhender le PMS.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout le personnel de restauration intervenant dans la fabrication ou le service des repas

INTERVENANT

Licence Hygiène et sécurité des productions agroalimentaires
BEP cuisine
Responsable d'un atelier de conditionnement
Nombreuses interventions en EHPAD, Hôpitaux Locaux, Centres Hospitaliers



INTRA

INTER

LA MÉTHODE RABC EN BLANCHISSERIE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Apprendre à respecter les principes d'hygiène et de qualité en blanchisserie.
- › Contribuer à la sécurité de chacun au sein de l'équipe.
- › Comprendre les circuits et les flux.
- › Recenser et corriger les dysfonctionnements.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Personnel de blanchisserie, des services de soins, des services d'hébergement

INTERVENANT

Licence Hygiène et sécurité des productions agroalimentaires
Responsable d'un atelier de conditionnement
Nombreuses interventions en EHPAD, Centres Hospitaliers



INTRA

INTER

NOU
VEAU

LA FONCTION LINGE : PRATIQUE

1
JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Appréhender la fonction linge des résidents en EHPAD.
- › Maîtriser le matériel.
- › Pratiquer les différentes étapes du traitement du linge.
- › Identifier ses forces et faiblesses et les corriger en temps réel.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Personnel de blanchisserie, des services de soins, des services d'hébergement

INTERVENANT

Responsable d'une blanchisserie en Centre Hospitalier pendant 20 ans



INTRA

INTER

LE SERVICE EN SALLE À MANGER ET EN CHAMBRE

1
JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Maîtriser les techniques de service en salle à manger et en chambre.
- › Optimiser l'organisation du service en salle à manger et en chambre.
- › Connaître et respecter les bases de l'hygiène en restauration lors du service.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Agent de restauration, personnel de service, personnel hôtelier

INTERVENANT

Responsable qualité en cuisine centrale
Chef de cuisine en restauration collective et traditionnelle
Nombreuses interventions en EHPAD, Centres Hospitaliers



INTRA

INTER



ACCOMPAGNER ET PRENDRE SOIN AU QUOTIDIEN

STÉPHANIE LEMARCHANDEL

Tél. 09 86 24 13 41 • 06 65 11 02 11
lemarchandel-formation@orange.fr
www.lemarchandel-formation.fr

Modalités et délais d'accès, méthodes mobilisées, modalités d'évaluations, accessibilité aux personnes handicapées...
Voir glossaire en pages 10-11

Tarif :
nous consulter
Devis disponible
sur demande

NOU
VEAU

PRENDRE SOIN DES RÉSIDENTS

LA BIENTRAITANCE AU QUOTIDIEN

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre le vieillissement d'une personne afin d'optimiser son accompagnement, de respecter son autonomie, son rythme et sa dignité.
- › Se connaître et connaître ses limites pour mieux soigner l'Autre : l'équipe comme ressource.
- › Définir le rôle, les missions des professionnels auprès des personnes âgées dépendantes dans le cadre d'une démarche qualité de soins et dans le cadre des soins d'hygiène et de repas.
- › Développer la compétence du soignant en termes d'analyse de situation : savoir identifier les situations à risques au sein des EHPAD, savoir les décoder pour y apporter une réponse adaptée au contexte et en fonction des ressources disponibles.
- › Définir les concepts de bienveillance, bienveillance avec un rappel des textes législatifs s'y rapportant.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants,
Agents de Services Hospitalier

INTERVENANT

Cadre de Santé en EHPAD



INTRA

NOU
VEAU

CONNAÎTRE LA PERSONNE ÂGÉE POUR MIEUX L'ACCOMPAGNER EN MCO ET EN SOINS DE SUITE

UNE DOUBLE APPROCHE COMPLÉMENTAIRE

2 À 3
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Développer une relation soignant-soigné-famille basée sur la confiance, la bienveillance, dans le respect des droits des patients.
- › Valoriser le « prendre soin », centré sur la personne et moins sur la tâche à accomplir.
- › S'interroger dans sa posture de soignant et d'équipe.
- › Repérer les éléments cliniques présents dans les principales maladies neurodégénératives et se positionner dans l'accompagnement au quotidien.
- › Comprendre le sens des principaux troubles présentés par le patient.
- › Développer un comportement et une communication adéquat auprès des patients âgés et des familles.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants

INTERVENANT

J1 : Psychologue / J2 : Cadre de santé
Nombreuses interventions en EHPAD,
Centres Hospitaliers



INTRA

LA BIENTRAITANCE EN MAS

4
JOURS
(2+2)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître les textes de référence et les recommandations de bonnes pratiques.
- › Connaître les besoins des résidents.
- › Identifier la spécificité de l'accompagnement en MAS.
- › Développer une approche qui soit centrée sur le résident au carrefour du médico-social.
- › Développer une réflexion éthique autour du concept de bienveillance.
- › Mettre le résident et sa famille au centre de la prise en charge du quotidien.
- › Identifier ses points forts et ses points à améliorer dans la communication avec les résidents.
- › Proposer des pistes d'amélioration.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants,
Agents de Services Hospitalier

INTERVENANT

Cadre de Santé



INTRA

CONNAÎTRE LA PERSONNE ÂGÉE POUR MIEUX L'ACCOMPAGNER EN MCO ET EN SOINS DE SUITE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre le vieillissement d'une personne afin d'optimiser sa prise en charge, respecter son autonomie, son rythme et sa dignité.
- › Définir la bienveillance au niveau institutionnel, professionnel, du patient et de sa famille.
- › Repérer les situations à risque, les prévenir.
- › Valoriser le « prendre soin » dans le soin.
- › Promouvoir un partenariat avec les familles et les patients âgés.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants

INTERVENANT

Cadre de santé
Nombreuses interventions en EHPAD,
Centres Hospitaliers, Hôpitaux Locaux



INTRA

INTER

PRENDRE SOIN DES RÉSIDENTS DÉSORIENTÉS

RELATION & SOINS AU QUOTIDIEN

6
JOURS
(2+2+2)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître le vieillissement normal pour appréhender le vieillissement pathologique chez la personne atteinte de troubles cognitifs.
- › Développer sa capacité de communication et un comportement adéquat auprès de ces résidents.
- › Comprendre le cheminement des familles et aider l'entourage à mieux vivre avec la maladie.
- › Développer une communication positive dans le respect et la place de chacun.
- › Prendre soin du lever au coucher de la personne démente.
- › Prendre soin des soignants travaillant auprès de ces résidents.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels accompagnant des patients/ résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées

INTERVENANT

Deux intervenants pour une approche complémentaire :

J1 à J4 : Relation-Communication :

Psychologue clinicienne

J5 et J6 : Prendre soin au quotidien :

Cadre de santé



INTRA

ACCOMPAGNER LA PERSONNE PRÉSENTANT UNE MALADIE D'ALZHEIMER OU MALADIES APPARENTÉES

2 à 3
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître le vieillissement normal pour appréhender ensuite le vieillissement pathologique chez la personne atteinte de troubles cognitifs.
- › À partir des éléments cliniques présents dans la démence les décliner dans la prise en charge au quotidien de cette personne.
- › Développer sa capacité de communication auprès des personnes.
- › Développer un comportement adéquat auprès des résidents/patients.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels accompagnant des patients/ résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées

INTERVENANT

Psychologue en EHPAD



INTRA

LES MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES

3
JOURS
(2+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre les comportements et difficultés des personnes atteintes de maladies neurodégénératives.
- › Adapter, en fonction de chaque personne, la façon dont on présente le soin et dont on l'effectue.
- › Mobiliser dans le quotidien les capacités des personnes atteintes de maladies neurodégénératives, tout en respectant leurs rythmes.
- › Donner une place aux aidants auprès de leur proche.
- › Solliciter les personnes au cours d'une conversation, de façon positive.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels accompagnant des patients et/ou résidents atteints de maladies neurodégénératives

INTERVENANT

Psychologue clinicienne

Nombreuses interventions en EHPAD

- Centres Hospitaliers



INTRA

LA MALADIE D'ALZHEIMER POUR LES NON SOIGNANTS

LES BASES

1
JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître les troubles engendrés par la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.
- › Savoir communiquer avec une personne en état de désorientation.
- › Comprendre les comportements liés à la désorientation.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels non soignants

INTERVENANT

Psychologue



INTRA

INTER

GÉRER LES SITUATIONS D'AGRESSIVITÉ AUPRÈS DES RÉSIDENTS PRÉSENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT EN EHPAD

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Développer des attitudes sécurisantes permettant de réduire l'agressivité et la violence.
- › Prendre conscience de ses ressources et limites face aux situations de violences et d'agressivité.
- › Développer sa capacité à prévenir et à gérer des situations difficiles.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants,
Agents de Services Hospitaliers

INTERVENANT

Cadre de santé ou psychologue
Nombreuses interventions en EHPAD



INTRA

DÉPRESSION ET PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Appréhender les conduites suicidaires à différents niveaux de compréhension dont notamment le plan psychologique.
- › Repérer les différents sens possibles des gestes suicidaires.
- › Reconnaître et identifier les comportements dépressifs chez la personne âgée.
- › Savoir adapter son mode de communication, de réaction et d'intervention face à ces résidents.
- › Acquérir des outils méthodologiques permettant d'améliorer la qualité de l'échange relationnel.
- › Assurer l'accompagnement du sujet.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Personnels accompagnant des résidents
ou patients âgés au quotidien

INTERVENANT

Cadre de Santé ou psychologue
Nombreuses interventions en EHPAD



INTRA

INTER

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LES TROUBLES PSYCHIATRIQUES CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Identifier les principales pathologies psychiatriques et leurs manifestations cliniques.
- › Donner du sens aux troubles comme manifestation pathologiques.
- › Développer une posture professionnelle individuelle et d'équipe propice à un accompagnement adapté.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels accompagnant des résidents
présentant des troubles psychiatriques en EHPAD
et en structures gériatriques

INTERVENANT

Cadre de Santé
Nombreuses interventions en EHPAD



INTRA

NOU
VEAU

LES ADDICTIONS CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Acquérir une meilleure compréhension des problématiques alcool et addictions.
- › Modifier ses représentations sur les personnes âgées en difficultés avec un produit psychoactif.
- › Amorcer la réflexion sur la spécificité de l'accompagnement de la personne âgée en difficulté avec un produit psychoactif.
- › Favoriser la prise en compte, dans les pratiques professionnelles, des problèmes liés aux consommations de produits psychoactifs.
- › Apporter des réponses sur la responsabilité et les conduites à tenir en tant que responsable/encadrant.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, aides-soignants, agents

INTERVENANT

Cadre de santé
Expérience de 5 ans en Unité d'addictologie



INTRA

INTER

L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL DANS LA PRISE EN CHARGE DES CONDUITES ADDICTIVES

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître les principes de l'entretien motivationnel.
- › Connaître son application dans les conduites addictives.
- › Savoir utiliser l'entretien motivationnel dans sa pratique quotidienne.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Professionnels au contact de problématiques de santé

INTERVENANT
Praticien Hospitalier
Psychiatre Addictologue



INTRA

ACCOMPAGNER ET PRENDRE SOIN DE LA PERSONNE HANDICAPÉE VIEILLISSANTE EN EHPAD

3
JOURS
(2+1 ou 3)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Repérer et comprendre les besoins des personnes handicapées vieillissantes selon les pathologies développées.
- › Apporter et développer une réponse individualisée au regard de la problématique spécifique de la personne handicapée.
- › Accompagner la personne handicapée vieillissante jusqu'à la fin de vie.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Tout professionnel accompagnant de personnes handicapées vieillissantes

INTERVENANT
Cadre Infirmier



INTRA

VIE AFFECTIVE ET SEXUALITÉ CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre et analyser ses propres représentations et tabous.
- › Percevoir les attitudes et les manifestations affectives et/ou sexuelles des résidents.
- › Adapter ses propres attitudes par le dialogue et l'écoute.
- › Développer ses connaissances sur le développement de la sexualité, et de la vie sexuelle et affective chez l'adulte.
- › Gérer la relation entre sexualité et intimité, sexualité et choix éclairé.
- › Etablir, maintenir et améliorer la communication avec les familles.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Infirmiers, Aides-Soignants,
Agents de Services Hospitalier

INTERVENANT
Psychologue en EHPAD
ou Cadre de Santé



INTRA

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL VIVANT EN INSTITUTION

NOU
VEAU

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Sensibiliser les professionnels à la question de l'affectivité et de la sexualité des personnes handicapées mentales.
- › Accepter et permettre la vie sexuelle et affective des personnes handicapées.
- › Connaître le cadre juridique.
- › Intégrer la vie affective et sexuelle dans les projets d'accompagnement en équipe pluridisciplinaire.
- › Offrir une méthodologie et des outils permettant de promouvoir un accompagnement adapté en établissement dans la reconnaissance de la vie affective et sexuelle de chacun.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Professionnels impliqués dans l'accompagnement des personnes souffrant d'un handicap mental

INTERVENANT
Psychologue



INTRA

LES DIFFÉRENTES APPROCHES NON MÉDICAMENTEUSES

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre le sens des TNM dans le cadre de leurs pratiques soignantes.
- › S'approprier l'approche des soins non médicamenteux.
- › Développer une compétence d'équipe dans la proposition de TNM au regard des situations rencontrées.
- › Evaluer la prise en soin non médicamenteuse.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants

INTERVENANT

Cadre de santé, DU de gérontologie



INTRA

LE TOUCHER DANS LA RELATION DE SOINS

2 À 3 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Retrouver le principe du toucher : celui de donner et de recevoir, l'intégrer en tant qu'outil de communication.
- › Revaloriser les gestes courants de la vie professionnelle et reconsidérer l'importance du toucher dans les tâches quotidiennes du soignant.
- › Favoriser l'intégration et l'utilisation consciente du toucher comme moyen de communication dans la relation soignant-soigné.
- › Comprendre et prendre conscience des différentes répercussions de l'utilisation du toucher dans l'accompagnement des résidents, des patients.
- › Découvrir et pratiquer des techniques utilisables auprès de résidents, des patients.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels soignants

INTERVENANT

Praticien en toucher-massage niveau 2 ou Cadre de santé



INTRA

INTER

L'AROMATHÉRAPIE INITIATION À L'UTILISATION DES HUILES ESSENTIELLES

3 JOURS (2+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Acquérir les propriétés, les vertus et les modes d'administration de différentes huiles essentielles.
- › Les utiliser à bon escient pour apaiser, relaxer, soulager certains maux. (Douleurs articulaires, infections orales, fragilités cutanées ...).
- › Evaluer le bénéfice, les résultats de l'acte de soin utilisant les huiles essentielles.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-soignants,
Cadres de Santé, Médecins

INTERVENANT

Diplôme de Docteur en Pharmacie,
spécialisée en aromathérapie

INTRA

INTER

LE REFUS DE SOINS DU PATIENT

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Se référer aux principaux textes réglementaires et recommandations HAS
- › Définir et comprendre la notion de refus de soin en fonction des contextes (Cas d'urgence, un parent pour son enfant, souffrance morale et dépression, maladie d'Alzheimer, troubles du comportement, fin de vie, perte d'autonomie et vieillissement)
- › Savoir différencier refus de soins et opposition aux soins
- › Savoir accompagner la famille face au refus de soins de leur proche
- › Partager en équipe un projet de soins centré sur les souhaits et besoins du patient.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tous les professionnels soignants

INTERVENANT

Cadre de Santé, DU soins palliatifs,
DU Douleur

INTRA

INTER

ACCOMPAGNEMENT FIN DE VIE ET SOINS PALLIATIFS

4
JOURS
(2+2)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › A partir des représentations des soignants, clarifier les concepts fondamentaux par l'apport de définitions et échanges d'expériences.
- › Connaître le cadre réglementaire afin d'informer le résident/le patient et sa famille sur ses droits.
- › Par une approche clinique, reconnaître une situation de fin de vie et ses différentes phases afin de mieux définir le projet de soin en tenant compte des rapports bénéfices/risques, souhaits et besoins du résident/du patient.
- › Savoir accueillir et accompagner la famille et les proches du résidents/du patient.
- › Savoir repérer et anticiper les situations complexes de fin de vie afin de demander l'aide ou expertise de l'EMSP, HAD, USP du secteur.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants,
Agents de Services Hospitaliers

INTERVENANT

Cadre de Santé, DU soins palliatifs, DU Douleur
Ou Cadre de Santé DU en gériatrie
Nombreuses interventions en EHPAD



INTRA

INTER

ACCOMPAGNER LES FAMILLES ENDEUILLÉES

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Reconnaître et analyser les circonstances du deuil.
- › Analyser les conséquences émotionnelles et comportementales d'un tel événement pour l'individu ou pour le groupe familial.
- › Prendre conscience de ses propres réactions émotionnelles et mentales face à la mort et au deuil afin de les comprendre et de les gérer.
- › Développer ses capacités pour répondre au mieux aux besoins d'une famille venant de perdre un proche.
- › Utiliser des outils pratiques pour accompagner de façon adaptée et professionnelle les membres d'une famille lors d'un décès.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout professionnel travaillant
en établissement de soins

INTERVENANT

Cadre de santé



INTRA

NOU
VEAU

QUEL POSITIONNEMENT DE L'ASH FACE À LA FIN DE VIE ET AU DEUIL ?

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre la spécificité de l'approche de la mort.
- › Aborder la relation avec la personne et/ou ses proches avec sérénité.
- › Se confronter à la mort de la personne et faire le lien avec ses propres peurs de la mort.
- › Comprendre la mort, le phénomène de deuil, les peurs du mourant.
- › Intégrer les différents comportements et mécanismes de défense des proches et des équipes soignantes induits par la situation de fin de vie.
- › Comprendre l'esprit des Soins Palliatifs et connaître les textes en vigueur.
- › Gérer le stress inhérent à la mort.
- › Transmettre aux différents intervenants les informations nécessaires au bon déroulement de la fin de vie du résident/patient.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels non soignants

INTERVENANT

Cadre de Santé
ou Psychologue



INTRA

INTER

PRENDRE EN CHARGE LA DOULEUR CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Repérer, évaluer et transmettre des informations pertinentes, sur la douleur, oralement et par écrit dans votre outil informatique.
- › Comprendre la mise en place, l'action et surveillance des médicaments selon les compétences soignantes complémentaires (binôme AS/IDE).
- › Connaître et comprendre le passage d'un antalgique à un autre, et le changement des voies d'accès (compétence IDE).
- › Utiliser des méthodes thérapeutiques non-médicamenteuses.
- › Aider le résident à être acteur de la gestion de sa douleur.
- › Ecouter la souffrance de l'autre en interdisciplinarité.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants

INTERVENANT

Cadre de santé DU douleur



INTRA

PANSEMENTS - PLAIES ET CICATRISATION

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître les notions de base en matière d'anatomo-physiologie de la peau et des tissus.
- › Connaître les différentes étapes de la cicatrisation.
- › Actualiser les connaissances théoriques et pratiques sur les différents types de plaies.
- › Connaître les actions mises en œuvre pour agir sur les différentes étiologies des plaies chroniques.
- › Connaître les différents types de pansements et leurs critères de choix pour une utilisation optimale selon les plaies rencontrées.
- › Revisiter les protocoles et les produits utilisés au sein de l'établissement.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers uniquement

INTERVENANT

Cadre de santé, DU plaies et cicatrisations



INTRA

INTER

PRÉVENIR ET TRAITER LES ESCARRES

1
JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Actualiser les connaissances dans les domaines de la prévention et de la prise en charge globale des résidents à risque ou porteurs d'escarre.
- › Sensibiliser les soignants au phénomène escarre.
- › Optimiser la détection des personnes à risque d'escarre.
- › Améliorer la prise en charge préventive et curative des résidents à risque ou porteur d'escarre.
- › Connaître le matériel d'aide à la prévention des escarres.
- › Mettre en œuvre les soins et les tracer.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-soignants

INTERVENANT

Infirmier DU Escarres



INTRA

INTER

PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES RÉSIDENTS À RISQUE D'ESCARRES ET DE DÉNUTRITION : UNE DOUBLE APPROCHE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Jour 1

- › Actualiser les connaissances dans les domaines de la prévention et de la prise en charge globale des résidents à risque ou porteurs d'escarre.
- › Sensibiliser les soignants au phénomène escarre.
- › Optimiser la détection des personnes à risque d'escarre.
- › Améliorer la prise en charge préventive et curative des résidents à risque ou porteur d'escarre.
- › Connaître le matériel d'aide à la prévention des escarres.
- › Mettre en œuvre les soins et les tracer.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-soignants

INTERVENANT

J1 : Infirmière en service de réanimation

DU Escarres

J2 : Diététicienne en établissement
sanitaire et médico-social

INTRA

INTER

Jour 2

- › Connaître les besoins énergétiques de la personne âgée non dénutrie et dénutrie
- › Comprendre les mécanismes physiopathologiques de la dénutrition protéino-énergétique.
- › Repérer et identifier les situations à risque de dénutrition protéino-énergétique selon l'HAS.
- › Connaître les outils de diagnostic retenus par l'HAS et comment les mettre en place.
- › Mettre en place une stratégie nutritionnelle adaptée afin de prévenir, diagnostiquer et prendre en charge la dénutrition protéino-énergétique.
- › Connaître les différents types d'enrichissement de l'établissement : indications et utilisations
- › Connaître la gamme des compléments nutritionnels oraux utilisés au sein de l'établissement et comment les distribuer.
- › Les compléments adaptés aux escarres (composition)
- › Savoir qui fait quoi dans la prise en charge de la dénutrition protéino-énergétique au sein de l'établissement.

NOU
VEAU

LA CONTENTION EN EHPAD : POUR PROTÉGER QUI ?

QUESTION ÉTHIQUE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître les alternatives à la contention.
- › Clarifier la notion de prise de risques dans la prise en charge d'une personne présentant un comportement jugé dangereux.
- › Développer une démarche d'analyse, d'évaluation des pratiques de la contention.
- › Connaître les modalités de prescription d'une contention selon les recommandations HAS et ANESM et de surveillance de cette contention.
- › Accompagner la personne âgée dans le respect de son identité, de sa liberté et de sa dignité.
- › Informer et impliquer les familles.
- › Appréhender la contention dans le cadre du soin.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Médecins, Infirmiers, Aides-Soignants

INTERVENANT

Cadre supérieur de santé
Master Droit - Santé - Éthique
Ou Cadre de santé



INTRA

LA SANTÉ BUCCO- DENTAIRE DES RÉSIDENTS EN EHPAD

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître la réglementation : obligation et définition des rôles › Rôle propre infirmier, sur prescription et délégation aux AS
- › Effectuer des soins de bouche conformément aux recommandations des bonnes pratiques afin d'anticiper les complications d'un mauvais état buccal (douleurs, pertes de dents, dénutrition, pneumopathie...).
- › Evaluer, tracer l'état buccal et transmettre l'information.
- › Contribuer à la qualité de vie et de relation sociale et familiale du résident de l'entrée en institution jusqu'à sa fin de vie (bien-être, confort, élocution, bonne image de soi).
- › Définir le rôle du référent en soins de bouche.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants

INTERVENANT

Cadre de Santé - DU douleur
Nombreuses interventions en EHPAD



INTRA

INTER

NOU
VEAU

TOILETTE ET RELATION

2 À 3
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Définir la relation entre la personne âgée et le soignant.
- › Se réappropriier la dimension des soins d'hygiène et de confort.
- › Introduire les soins d'hygiène et de confort dans une démarche de bientraitance.
- › Se situer en tant que professionnel dans le « prendre soin ».
- › Développer ses compétences techniques et relationnelles.
- › Adapter son intervention aux besoins et aux attentes de la personne et inscrire la toilette dans le Projet d'Accompagnement personnalisé.
- › Assurer l'hygiène corporelle de la personne aidée : mettre du sens au soin d'hygiène à la personne à travers l'analyse de pratique de situations.
- › Savoir identifier et accompagner de manière adaptée les phases par lesquelles le résident peut passer lors d'une toilette.
- › Construire des axes d'améliorations de pratiques individuels et collectifs.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants, Agents

INTERVENANT

Cadre de santé en EHPAD



INTRA

NOU
VEAU

LE PRENDRE SOIN AU QUOTIDIEN DES RÉSIDENTS PRÉSENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT LES SOINS D'HYGIÈNE

3
JOURS
(2+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre le vieillissement pour optimiser la prise en charge, respecter l'autonomie, le rythme et la dignité de la personne âgée.
- › Repérer les manifestations de la maladie pour développer une prise en charge adaptée.
- › Définir le rôle, les missions des professionnels.
- › Travailler dans une équipe pluridisciplinaire.
- › Repenser et définir les objectifs des soins d'hygiène dans une conception du prendre - soin.
- › Conceptualiser les soins d'hygiène : Hygiène, Intimité, Pudeur, Gêne, Image et estime de soi...
- › Élaborer une trame de bonnes pratiques.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Personnel soignant de jour et de nuit

INTERVENANT

Cadre de santé. DU de gériatrie
Nombreuses interventions en EHPAD,
Centres Hospitaliers



INTRA

LA TOILETTE ÉVALUATIVE COMMENT, POUR QUOI, POUR QUI, POURQUOI ?

4
JOURS
(2+1+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Évaluer les capacités restantes de la personne soignée pour réaliser son soin d'hygiène : À partir d'une grille d'observation, d'établir le plan de soin pour la personne soignée, en veillant à préserver, rétablir les capacités de la personne.

Pour ce faire :

- › Penser (repenser) les soins d'hygiène dans une conception du prendre - soin, (toilette, changes, douche, bain...).
- › Définir les objectifs des soins d'hygiène.
- › Conceptualiser les soins d'hygiène : Hygiène, Intimité, Pudeur.....
- › Développer une compétence à évaluer les capacités de la personne.
- › Élaborer des outils pour permettre cette évaluation.
- › Élaborer une trame de bonnes pratiques.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Personnel soignant de jour et de nuit

INTERVENANT

Cadre de santé
DU de gérontologie



INTRA

NOU
VEAU

ÉVALUER LES RISQUES ET FRAGILITÉS DES PERSONNES ACCUEILLIES EN EHPAD

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître les outils de l'évaluation gérontologique, savoir les utiliser afin de mettre en œuvre des plans de soins adaptés.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants travaillant en EHPAD

INTERVENANT

Cadre de santé
DU de gérontologie



INTRA

BIEN ÉVALUER L'AUTONOMIE DES RÉSIDENTS POUR COMPLÉTER LA GRILLE AGGIR

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre l'enjeu de l'évaluation des cotations GIR et du GMP.
- › Acquérir une bonne connaissance de la grille AGGIR et sa cotation.
- › Savoir évaluer les besoins d'aides selon le modèle AGGIR.
- › Organisation de l'évaluation du GMP.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout soignant amené à évaluer les niveaux de dépendance de la personne âgée

INTERVENANT

Médecin coordonnateur en EHPAD
Gérialre



INTRA

PRÉPARER LA COUPE PATHOS UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

1
JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Acquérir et comprendre les concepts et l'utilisation du Modèle PATHOS.
- › Organiser et conduire sa coupe PATHOS.
- › Savoir coder les pathologies selon le modèle PATHOS pour décrire et valoriser l'accompagnement des résidents.

Cette formation ne remplace pas la formation ARS obligatoire pour une validation

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Toute professionnel exerçant en EHPAD

INTERVENANT

Médecin coordonnateur en EHPAD
Gérialre



INTRA

INTER



PRENDRE SOIN À DOMICILE

STÉPHANIE LEMARCHANDEL

Tél. 09 86 24 13 41 • 06 65 11 02 11
lemarchandel-formation@orange.fr
www.lemarchandel-formation.fr

Modalités et délais d'accès, méthodes mobilisées, modalités d'évaluations, accessibilité aux personnes handicapées...
Voir glossaire en pages 10-11

Tarif :
nous consulter
Devis disponible
sur demande

LE SECRET ET LA CONFIDENTIALITÉ À DOMICILE

1
JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Identifier le cadre juridique du secret et de la confidentialité.
- › Savoir situer sa responsabilité professionnelle dans le travail en réseau.
- › S'approprier les bonnes pratiques.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout professionnel exerçant à domicile

INTERVENANT

Consultante formatrice, juriste en droit de la santé et du secteur médico-social
Nombreuses interventions auprès des acteurs du domicile



INTRA

INTER

NOU
VEAU

LE SECRET ET LA CONFIDENTIALITÉ À DOMICILE

1/2
JOUR

(un groupe le matin - un groupe l'après-midi)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Sensibiliser les professionnels à la confidentialité dans leurs échanges.
- › Connaître les enjeux de la loi du 26 janvier 2016 sur le secret partagé.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Aides à domicile et encadrement de SAAD

INTERVENANT

Consultante formatrice, juriste en droit de la santé et du secteur médico-social.
Nombreuses interventions auprès des acteurs du domicile



INTRA

INTER

RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DE L'AIDE-SOIGNANT EN SSIAD

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître la réglementation ; obligation et définition des rôles.
- › Rôle propre infirmier, sur prescription et délégation aux AS.
- › Connaître le cadre juridique de l'aide-soignant.
- › Connaître les différents types de responsabilités.
- › Connaître la responsabilité de l'aide-soignante et le droit du patient à domicile.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Aides-Soignants exerçant à domicile

INTERVENANT

Consultante formatrice, juriste en droit de la santé et du secteur médico-social.
Nombreuses interventions auprès des acteurs du domicile



INTRA

INTER

REPÉRER ET PRENDRE EN COMPTE LA FRAGILITÉ DES USAGERS

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Se familiariser à la notion de fragilité.
- › Comprendre le vieillissement des personnes.
- › Savoir observer ; Savoir évaluer.
- › Se doter d'outils pour une cohérence et une cohésion du travail.
- › Construire des outils et ainsi prendre soin de ces personnes de manière adaptée et les orienter si nécessaire vers des filières adéquates.
- › Développer la collaboration sur un même territoire au sein du SPASSAD.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

AVS de services d'aide à domicile et Aides-soignants du SSIAD

INTERVENANT

Cadre de Santé – DU de gérontologie



INTRA

NOU
VEAU

PRENDRE SOIN DES PATIENTS LA BIEN TRAITANCE AU QUOTIDIEN

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Définir les concepts de bienveillance, bienveillance avec un rappel des textes législatifs s'y rapportant.
- › Comprendre les besoins d'une personne afin d'optimiser sa prise en charge à domicile, de respecter son autonomie, son rythme et sa dignité.
- › Se connaître et connaître ses limites pour mieux soigner l'Autre : l'équipe comme ressource.
- › Définir le rôle, les missions des professionnels auprès des personnes dépendantes dans le cadre d'une démarche qualité de soins.
- › Développer la compétence du soignant en termes d'analyse de situation : savoir identifier les situations à risques à domicile, savoir les décoder pour y apporter une réponse adaptée au contexte et en fonction des ressources disponibles.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du domicile

INTERVENANT

Cadre de Santé



INTRA

LA RELATION AVEC LES AIDANTS

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre le vécu de la personne prise en charge et aider l'entourage à mieux vivre avec la maladie et le quotidien à domicile.
- › Développer une collaboration positive avec les aidants dans le respect et la place de chacun.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout professionnel exerçant à domicile

INTERVENANT

Psychologue
Nombreuses interventions auprès
des professionnels du domicile



INTRA

INTER

LE POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL DE L'AIDE-SOIGNANT EN SSIAD/SPASAD

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Cerner et approfondir les 11 compétences spécifiques requises.
- › Analyser les situations vécues à domicile.
- › Développer une communication adéquate avec les différents interlocuteurs.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Aides-soignants travaillant au sein
d'un SSIAD ou d'un SPASAD

INTERVENANT

Cadre de santé pendant 20 ans
en SSIAD - CSI



INTRA INTER

DROIT DES PATIENTS ET RESPONSABILITÉ DU SOIGNANT À DOMICILE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître le droit des usagers.
- › Identifier et cerner les compétences spécifiques et les limites du professionnel.
- › Repérer les actes et comportements susceptibles d'engager la responsabilité et en connaître les conséquences.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout professionnel exerçant à domicile

INTERVENANT

Consultante formatrice, juriste en droit de la santé
Nombreuses interventions auprès
des acteurs du domicile



INTRA

LES TRANSMISSIONS CIBLÉES À DOMICILE

2 À 3 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Utiliser le raisonnement clinique dans les soins et lors des transmissions écrites et orales.
- › Identifier la finalité d'une transmission ciblée.
- › Réaliser des transmissions ciblées et adaptées, justes et pertinentes en utilisant les cibles définies.
- › Tracer les soins réalisés sur les documents appropriés.
- › Faire le lien entre les transmissions écrites et orales.
- › Situer son rôle et ses responsabilités au sein d'une équipe pluridisciplinaire, dans une démarche qualité avec traçabilité.
- › Utiliser la méthode des transmissions s'appuyant sur la procédure définie pendant la formation.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers – Aides-Soignants

INTERVENANT

Cadre de santé en SSIAD-CSI pendant 20 ans ou Cadre Supérieur de Santé



INTRA

GÉRER L'AGRESSIVITÉ ET LA VIOLENCE À DOMICILE

1 JOUR

APPRENDRE À SE PROTÉGER

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Gérer les espaces d'intervention en cas de crise d'agitation.
- › Connaître les conduites à tenir face à un patient agité.
- › Maîtriser manuellement avec un risque limité un patient agité en vue d'une mise sous contention ou d'une intervention des forces de l'ordre.
- › Intervenir « pratiquement » dans le cas d'agitation du patient.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, aides-soignants, aides à domicile

INTERVENANT

Formateur en self-défense



INTRA

INTER

APPRÉHENDER LES TROUBLES DU COMPORTEMENT À DOMICILE

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Identifier les troubles psycho-comportementaux.
- › Comprendre et donner un sens aux troubles psycho-comportementaux et notamment à l'agressivité.
- › Proposer, mettre en place et évaluer un accompagnement adapté et individualisé des personnes présentant des troubles psycho-comportementaux.
- › Apaiser les troubles psycho-comportementaux dans une démarche de soin commune en lien avec l'entourage proche.
- › Comprendre les enjeux d'une communication adaptée.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants

INTERVENANT

Psychologue en SSIAD et en EHPAD



INTRA

INTER

APPROCHE NON-MÉDICAMENTEUSE DES MALADIES NEURO-DÉGÉNÉRATIVES

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Identifier et comprendre les troubles psycho-comportementaux.
- › Proposer, mettre en place et évaluer un accompagnement adapté et individualisé des personnes présentant ces troubles.
- › Apaiser les troubles psycho-comportementaux dans une démarche de soin commune en équipe pluridisciplinaire et en lien avec l'entourage proche.
- › Acquérir des outils pratiques de savoir-être et de savoir-faire permettant l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle.
- › Comprendre les enjeux d'une communication adaptée.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants

INTERVENANT

Psychologue en SSIAD et en EHPAD



INTRA

INTER

NOU
VEAU

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DE LA PERSONNE ÂGÉE

ADAPTER SA POSTURE PROFESSIONNELLE
À DOMICILE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître les différents aspects de la vie affective et de la sexualité au grand âge.
- › Développer des attitudes comportementales et relationnelles adaptées à l'accompagnement : adapter son attitude et développer ses capacités d'écoute empathique, de communication.
- › Identifier les obstacles éventuels à l'échange, et prendre de la distance avec certaines manifestations de la sexualité du sujet âgé.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants

INTERVENANT

Psychologue en SSIAD et en EHPAD



INTRA

INTER

NOU
VEAU

DÉPRESSION ET PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Repérer les différents signes de dépression et le vécu dépressif de la personne âgée.
- › Repérer les facteurs possibles et différents signes d'alerte du risque suicidaire.
- › Développer des attitudes comportementales et relationnelles adaptées à l'accompagnement : adapter son attitude et développer ses capacités d'écoute empathique, de communication
- › Identifier et prévenir la souffrance psychique à domicile et en réseau.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants

INTERVENANT

Psychologue



INTRA

INTER

PRISE EN CHARGE DE PATIENTS SOUFFRANT D'ADDICTIONS À DOMICILE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Acquérir une meilleure compréhension des problématiques alcool et addictions.
- › Modifier ses représentations sur les patients en difficultés avec un produit psychoactif.
- › Amorcer la réflexion sur la spécificité de l'accompagnement des patients en difficulté avec un produit psychoactif.
- › Favoriser la prise en compte, dans les pratiques professionnelles, des problèmes liés aux consommations de produits psychoactifs.
- › Apporter des réponses sur la responsabilité et les conduites à tenir en tant que responsable/encadrant.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants, Auxiliaires de vie intervenant à domicile

INTERVENANT

Cadre de santé de formation complémentaire en psychiatrie



INTRA

INTER

NOU
VEAU

ACCOMPAGNEMENT FIN DE VIE SOINS PALLIATIFS À DOMICILE & PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

4
JOURS
(2+2)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › À partir des représentations des soignants, clarifier les concepts fondamentaux par l'apport de définitions et échanges d'expériences.
- › Connaître le cadre réglementaire afin d'informer le patient et sa famille sur ses droits.
- › Par une approche clinique, reconnaître une situation de fin de vie et ses différentes phases afin de mieux définir le projet de soin en tenant compte des rapports bénéfiques/risques, souhaits et besoins du patient.
- › Savoir accueillir et accompagner la famille et les proches du patient.
- › Savoir anticiper les situations complexes de fin de vie et les limites du maintien au domicile ou substitut de domicile.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants

INTERVENANT

Cadre de santé, DU Soins palliatifs, DU douleur Intervenante à domicile



INTRA

INTER

PANSEMENTS : PLAIES ET CICATRISATION

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître les notions de base en matière d'anato-mo-physiologie de la peau et des tissus.
- › Connaître les différentes étapes de la cicatrisation.
- › Actualiser les connaissances théoriques et pratiques sur les différents types de plaies.
- › Connaître les actions mises en œuvre pour agir sur les différentes étiologies des plaies chroniques.
- › Connaître les différents types de pansements et leurs critères de choix pour une utilisation optimale selon les plaies rencontrées.
- › Revisiter les protocoles et les produits utilisés au sein de l'établissement.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers uniquement

INTERVENANT

Cadre de santé, DU plaies et cicatrisations



INTRA

INTER

PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES PATIENTS À RISQUE OU PORTEURS D'ESCARRE

1
JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Actualiser les connaissances dans les domaines de la prévention et de la prise en charge globale des patients à risque ou porteurs d'escarre.
- › Sensibiliser les soignants au phénomène escarre.
- › Optimiser la détection des personnes à risque d'escarre.
- › Améliorer la prise en charge préventive et curative des résidents à risque ou porteur d'escarre.
- › Connaître le matériel d'aide à la prévention des escarres.
- › Mettre en œuvre les soins et les tracer.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-soignants

INTERVENANT

Infirmier DU Escarres



INTRA

INTER

NOU
VEAU

PATIENTS DIALYSÉS COMMENT CONJUGUER LE PLAISIR DE MANGER ET UNE NUTRITION ADAPTÉE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Acquérir les notions de base sur l'insuffisance rénale chronique.
- › Comprendre le fonctionnement de la dialyse et les différentes techniques (hémodialyse et dialyse péritonéale)
- › Connaître les principes nutritionnels de l'insuffisance rénale chronique.
- › Savoir adapter la prise en charge diététique aux différents stades de l'insuffisance rénale et aux éventuelles pathologies associées. (Diabète, dénutrition, régimes spécifiques)

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-soignants, Auxiliaires de vie

INTERVENANT

Diététicienne-nutritionniste en service de dialyse et HAD



INTRA

INTER

LES PRINCIPAUX RISQUES NUTRITIONNELS DE LA PERSONNE ÂGÉE À DOMICILE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Faire le lien entre le vieillissement et l'acte alimentaire.
- › Prévenir et prendre en charge les principaux risques nutritionnels de la personne âgée à domicile.
- › Mettre en place une stratégie nutritionnelle adaptée face à diverses problématiques.
- › Intégrer les aidants familiaux dans cette dynamique de prise en charge.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Aides-soignants, auxiliaires de vie, aides à domicile

INTERVENANT

Diététicienne-nutritionniste en structure DU d'éducation thérapeutique du patient



INTRA

INTER

TROUBLES DE LA DÉGLUTITION ET FAUSSES ROUTES

UNE DOUBLE APPROCHE ORTHOPHONISTE ET DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE

2
JOURS

45

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Jour 1 - Orthophoniste

- › Connaître la physiologie de la déglutition.
- › Connaître les spécificités de la déglutition chez le sujet âgé.
- › Connaître et identifier les facteurs de risque.
- › Connaître les différents types de fausses routes.
- › Connaître les différents outils de dépistage et d'évaluation des troubles de déglutition.
- › Connaître les moyens d'action pour prévenir les troubles de déglutition.
- › Connaître les différents acteurs intervenant dans une prise en charge pluri-professionnelle des troubles de la déglutition.
- › Connaître les supports d'informations destinés aux aidants.

Jour 2 - Diététicienne-nutritionniste

- › Savoir adapter les textures solides et liquides en cas de troubles de la déglutition.
- › Connaître les différents niveaux d'épaississement des textures liquides.
- › Connaître la gamme des compléments nutritionnels oraux de l'établissement et leurs indications.
- › Savoir repérer les aliments à risques lors de troubles de déglutition et fausses routes.
- › Connaître le rôle de chaque intervenant médical et paramédical dans la prise en charge des troubles de la déglutition. (je ne sais plus qui doit en parler elle ou moi, mais au moins que cela apparaisse dans les objectifs).

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers et binômes infirmiers-aides-soignants

INTERVENANT

J1 : Orthophoniste

J2 : Diététicienne-nutritionniste



INTRA

INTER

GESTES ET POSTURES

PRÉVENTION DES TMS ET MANUTENTION DES PERSONNES À DOMICILE

1
JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Utiliser une méthode de Manutention des patients pour limiter les Troubles Musculo Squelettiques inhérents à ce type d'activité.
- › Acquérir une méthode de manutention, et non des « recettes toutes faites ».
- › Connaître des notions théoriques de base d'ordre anatomique et biomécanique.
- › S'approprier des gestes techniques, permettant de s'adapter à une situation de manutention.
- › Trouver le bon compromis pour une bonne manutention de façon à protéger la personne manutentionnée et à se protéger soit même.
- › Développer un climat de confiance et une communication adéquate avec le patient lors de manutention pouvant être douloureuse.
- › Acquérir les bons gestes et postures lors de l'utilisation des véhicules.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels du domicile

INTERVENANT

Kinésithérapeute ou ergothérapeute



INTRA

INTER

GESTION DU TEMPS : SAVOIR PRIORISER

1
JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre le fonctionnement de l'organisation dans laquelle je travaille.
- › Identifier et analyser les activités (fiches de postes, chrono bilan...).
- › Savoir hiérarchiser ses activités et gagner en efficacité.
- › Mettre en place un mode d'organisation plus productif.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Cadres, IDEC, IDE référentes, secrétaires...

INTERVENANT

Cadre de santé en SSIAD-CSI pendant 20 ans



INTRA

INTER



GESTIONS DES RISQUES MÉTIERS

STÉPHANIE LEMARCHANDEL

Tél. 09 86 24 13 41 • 06 65 11 02 11
lemarchandel-formation@orange.fr
www.lemarchandel-formation.fr

Modalités et délais d'accès, méthodes mobilisées, modalités d'évaluations, accessibilité aux personnes handicapées...
Voir glossaire en pages 10-11

Tarif :
nous consulter
Devis disponible
sur demande

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE GESTION DES RISQUES DANS UN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître les démarches de gestion des risques.
- › Appréhender la culture Gestion des risques dans un établissement médico-social.
- › Appréhender les méthodes et outils d'identification et d'analyse des risques.
- › Connaître les modalités d'utilisation des outils d'identification et d'analyse des risques.
- › Savoir évaluer, prioriser les risques et suivre un plan d'actions.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Directeur d'établissements, Cadre de santé, cadres administratifs, infirmiers coordinateurs, tout professionnels en charge de la qualité et gestion des risques

INTERVENANT

Cadre de santé – Ingénieur Responsable Gestion des risques, Référent SSE-Plan Blanc



INTRA

NOU
VEAU

PRÉVENTION DES RISQUES ET MALADIES PROFESSIONNELLES

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Clarifier les notions de santé et de sécurité au travail.
- › Repérer les spécificités dans le domaine de la santé et de l'accompagnement des personnes.
- › Connaître les différents acteurs et leurs responsabilités au sein de la structure.
- › Maîtriser les outils d'analyse de la santé au travail et des accidents de travail.
- › Participer à la mise à jour du Document unique d'évaluation des risques professionnels.
- › Devenir acteur de la prévention des risques et maladies professionnels et de l'amélioration des conditions de travail.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Personnels encadrants tous services, Etablissement de santé et médico-social

INTERVENANT

Cadre de santé et Ingénieur-Responsable gestion des risques en établissement sanitaire



INTRA

PRÉPARATION DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX À LA GESTION D'UNE SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Développer une culture globale du risque partagée par l'ensemble des professionnels.
- › Développer une culture globale de gestion de crise au sein de l'établissement.
- › Permettre à chaque professionnel de savoir et de pouvoir apporter sa contribution.
- › Développer une démarche de prévention visant à réduire les risques auxquels l'établissement pourrait être exposé.
- › Organiser une préparation anticipée des réponses à apporter face une situation sanitaire exceptionnelle, voire à une crise.
- › Préparer le retour à un fonctionnement normal après avoir géré la situation.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tous professionnels

INTERVENANT

Cadre de santé – Ingénieur Gestion des risques, Référent SSE-Plan Blanc



INTRA

PRÉSENTATION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET DE LEURS ENJEUX

1 JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Acquérir une base commune de connaissances sur les Risques Psychosociaux
- › Etablir un référentiel commun, sémantique et méthodologique, base sur laquelle le groupe de travail établit le plan de prévention si nécessaire.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Direction de l'établissement, Directeur des Soins, Médecins, Cadres Supérieur de Santé, Cadres de Santé

INTERVENANT

Formateur /Consultant en RPS IPRP



INTRA

DIAGNOSTIQUER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

1 JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › S'approprier l'analyse d'une enquête quantitative sur les RPS
- › Identifier et établir les axes de travail, fondamentaux à l'établissement du plan de prévention sur les RPS
- › Etablir les sous-groupes de travail en charge des problématiques identifiées

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Direction de l'établissement,
Directeur des Soins, Médecins, Cadres Supérieur
de Santé, Cadres de Santé

INTERVENANT

Formateur /Consultant en RPS
IPRP

INTRA

GESTES ET POSTURES

1 À 2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Utiliser une méthode de Manutention des patients pour limiter les Troubles Musculo Squelettiques inhérents à ce type d'activité.
- › Acquérir une méthode de manutention, et non des «recettes toutes faites».
- › Connaître des notions théoriques de base d'ordre anatomique et biomécanique.
- › S'approprier des gestes techniques, permettant de s'adapter à une situation de manutention.
- › Trouver le bon compromis pour une bonne manutention entre un patient, un soignant, un environnement et le matériel mis à disposition, de façon à protéger la personne manutentionnée et à se protéger soit même.
- › Développer un climat de confiance et une communication adéquate avec le patient lors de manutention pouvant être douloureuse.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout professionnel amené à manutentionner
des personnes

INTERVENANT

Kinésithérapeute ou ergothérapeute
ou cadre de santé formateur en manutention

INTRA

INTER

GÉRER L'AGRESSIVITÉ ET LA VIOLENCE

1 JOUR

APPRENDRE À SE PROTÉGER

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Gérer les espaces d'intervention en cas de crise d'agitation.
- › Connaître les conduites à tenir face à un patient agité.
- › Maîtriser manuellement avec un risque limité un patient agité en vue d'une mise sous contention ou d'une intervention des forces de l'ordre.
- › Intervenir « pratiquement » dans le cas d'agitation du patient.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, aides-soignants, aides à domicile

INTERVENANT

Formateur en self-défense

INTRA

INTER

MANUTENTION MANUELLE DES CHARGES LOURDES POUR LES SERVICES TECHNIQUES ET/OU ADMINISTRATIFS

1 À 2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître les éléments anatomiques et physiologiques des parties sollicitées au cours de la manutention d'éléments.
- › S'approprier les procédures et techniques de manutention adaptées pour limiter les risques d'accidents (lombalgies, TMS...).
- › Comprendre les risques liés à son poste de travail.
- › Mettre en pratique une manutention et une réflexion adaptées à un environnement de travail contraignant physiquement.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Personnels des services techniques
et administratifs

INTERVENANT

Kinésithérapeute-ergonome ou ergothérapeute

INTRA

INTER

LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AU TRAVAIL SUR ÉCRAN

1
JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Identifier les sources de fatigue et les contraintes du travail sur écran.
- › Prévenir les troubles musculo - squelettiques (TMS) liés à la position assise.
- › Maîtriser les outils nécessaires à la prévention des TMS au bureau.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Toute personne amenée à travailler sur écran

INTERVENANT
Kinésithérapeute-ergonome
ou ergothérapeute



INTRA

PRÉVENTION DE LA CHUTE CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre le mécanisme de la chute chez la personne âgée et ses conséquences.
- › Identifier l'origine des chutes et évaluer les facteurs de risque.
- › Analyser les causes des chutes afin de réduire le risque de tomber.
- › Mettre en place des actions de prévention.
- › Evaluer les capacités d'équilibre de la personne.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Infirmiers, Aides-Soignants, agents

INTERVENANT
Ergothérapeute



INTRA

INTER

SÉCURITÉ DE L'IDENTIFICATION DU PATIENT/DU RÉSIDENT : L'IDENTITOVIGILANCE

1 À 2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Définir l'identitovigilance.
- › Comprendre les enjeux, les intérêts, le caractère essentiel de l'identitovigilance dans la prise en charge du patient de son entrée à sa sortie de l'établissement.
- › Identifier les situations à risque, les analyser, les corriger.
- › S'inscrire au-delà de la démarche de certification dans le renforcement de la sécurité et de la qualité des soins au sein de l'établissement.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Personnels soignants et administratifs

INTERVENANT
Cadre de santé - Ingénieur Responsable
Gestion des risques



INTRA

AMÉLIORER LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT DANS SON ÉTABLISSEMENT

2 À 3
JOURS
(2+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Procéder à un état des lieux du circuit du médicament au sein de son établissement.
- › Identifier les risques et les dysfonctionnements ou événements indésirables sur le circuit actuel.
- › Mesurer leur impact sur la sécurité de la personne soignée. (Patients/Résidents)
- › Appréhender les attendus en termes de réglementation sur le circuit du médicament.
- › Actualiser le circuit du médicament pour une meilleure sécurisation.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Cadres de santé, infirmiers, aides-soignants

INTERVENANT
Cadre de santé responsable de la gestion
des risques au sein du service qualité



INTRA

PRÉVENTION DES ERREURS MÉDICAMENTEUSES ÉVITABLES

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître les étapes du circuit du médicament.
- › Identifier les facteurs de risque.
- › Connaître les rôles et missions des acteurs du circuit.
- › Mettre en œuvre les règles de bonnes pratiques.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Tous les personnels concernés par le circuit du médicament

INTERVENANT
Cadre de santé responsable de la gestion des risques au sein du service qualité

INTRA

L'AIDE-SOIGNANT ET LE MÉDICAMENT

1 À 2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Actualiser ses connaissances sur le médicament.
- › Appréhender l'impact du médicament chez la personne âgée.
- › Expliquer son rôle face au médicament et se positionner.
- › Réfléchir autour de situations rencontrées et améliorer sa pratique.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Aides-soignants uniquement

INTERVENANT
Cadre supérieur de santé ou Cadre de santé en IFAS

INTRA

GESTION DES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES

1 À 2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre la place des événements indésirables dans la démarche de gestion des risques.
- › Être en mesure de mettre en place un système de signalement d'événement indésirable.
- › Pouvoir analyser et traiter un événement indésirable.
- › Organiser la gestion des événements indésirables.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Directeurs d'établissement, Cadres de santé, Infirmiers

INTERVENANT
Cadre de santé – Ingénieur Responsable Gestion des risques

INTRA

LES CORRESPONDANTS HYGIÈNE RÔLE ET MISSIONS

5 JOURS (2+2+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Être le relais au sein de leur service, du CLIN, de l'équipe opérationnelle d'hygiène dans la mise en œuvre du programme d'actions de lutte contre les infections nosocomiales.
- › Faciliter la mise en œuvre des actions de prévention et de surveillance.
- › Participer aux actions d'évaluation des pratiques professionnelles institutionnelles.
- › Résoudre seul ou en partenariat avec le cadre de son service, des problèmes propres au service, selon une méthodologie formalisée.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Futurs Correspondants Hygiène, Infirmiers, Aides-soignants

INTERVENANT
Cadre de Santé

INTRA

L'HYGIÈNE DES LOCAUX LE BIONETTOYAGE

1 À 2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître et identifier les principaux mécanismes de transmission des micro-organismes liés aux personnes, aux matériels et aux locaux.
- › Respecter les règles d'hygiène de base en lien avec les tâches à effectuer.
- › Maîtriser la méthode du lavage simple.
- › Classer les locaux suivant le niveau du risque infectieux.
- › Connaître les produits d'entretien et savoir les utiliser.
- › Disposer de méthodes et d'outils permettant d'optimiser la pratique du bionettoyage.
- › Identifier les risques liés à l'utilisation des produits d'entretien.
- › Mettre en application les techniques de bionettoyage.
- › Comprendre l'intérêt de la traçabilité et de la démarche qualité de l'établissement.
- › Connaître la conduite à tenir en cas d'AES.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels chargés de l'entretien des locaux et toute personne concernée par l'organisation, la mise en œuvre, la traçabilité et l'évaluation du bionettoyage

INTERVENANT

Formateur en bionettoyage depuis 15 ans et Responsable de l'hygiène et de l'environnement en établissement de santé pendant 9 ans.

INTRA

NOU
VEAU

L'HYGIÈNE DES LOCAUX LE BIONETTOYAGE EN EHPAD

1 À 2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Actualiser ses connaissances sur le risque infectieux dans un lieu de vie.
- › Connaître et identifier les principaux mécanismes de transmission des micro-organismes.
- › Respecter les règles d'hygiène de base en lien avec les tâches à effectuer.
- › Maîtriser la méthode du lavage simple.
- › Classer les locaux suivant le niveau du risque infectieux.
- › Connaître les produits d'entretien, savoir les utiliser et identifier les risques possibles.
- › Disposer de méthodes et d'outils.
- › Comprendre l'intérêt de la traçabilité et de la démarche qualité.
- › Connaître la conduite à tenir en cas d'AES.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels chargés de l'entretien des locaux et toute personne concernée par l'organisation, la mise en œuvre, la traçabilité et l'évaluation du bionettoyage

INTERVENANT

Formateur en bionettoyage depuis 15 ans et Responsable de l'hygiène et de l'environnement en établissement de santé pendant 9 ans

INTRA

LES BONNES PRATIQUES DE LA MÉTHODE HACCP

1 À 2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Maîtriser les fondamentaux de la méthode HACCP.
- › Mettre en place la méthode du HACCP.
- › Appliquer les règles d'hygiène de base dans son travail au quotidien.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout le personnel de restauration intervenant dans la fabrication ou le service des repas

INTERVENANT

Responsable qualité en cuisine centrale
Chef de cuisine en restauration collective et traditionnelle
Nombreuses interventions en EHPAD, Centres Hospitaliers

INTRA

INTER

LE PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Sensibiliser les participants à l'importance de l'hygiène en restauration.
- › Permettre de faire le point sur les évolutions de la restauration.
- › Prévenir les toxi-infections alimentaires.
- › Comprendre et appliquer les bonnes pratiques d'hygiène.
- › Appréhender le PMS.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout le personnel de restauration intervenant dans la fabrication ou le service des repas

INTERVENANT

Licence Hygiène et sécurité des productions agroalimentaires
BEP cuisine
Responsable d'un atelier de conditionnement
Nombreuses interventions en EHPAD, Hôpitaux Locaux, Centres Hospitaliers

INTRA

INTER

LA MÉTHODE RABC EN BLANCHISSERIE

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Apprendre à respecter les principes d'hygiène et de qualité en blanchisserie.
- › Contribuer à la sécurité de chacun au sein de l'équipe.
- › Comprendre les circuits et les flux.
- › Recenser et corriger les dysfonctionnements.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Personnel de blanchisserie, des services de soins, des services d'hébergement

INTERVENANT

Licence Hygiène et sécurité des productions agroalimentaires
Responsable d'un atelier de conditionnement
Nombreuses interventions en EHPAD, Centres Hospitaliers



INTRA

NOU
VEAU

LA FONCTION LINGE : PRATIQUE

1 JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Appréhender la fonction linge des résidents en EHPAD.
- › Maîtriser le matériel.
- › Pratiquer les différentes étapes du traitement du linge.
- › Identifier ses forces et faiblesses et les corriger en temps réel.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Personnel de blanchisserie, des services de soins, des services d'hébergement

INTERVENANT

Responsable d'une blanchisserie en Centre Hospitalier pendant 20 ans



INTRA

INTER

ACTUALISATION DES CONNAISSANCES DES BRANCARDIERS

2,5 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Se situer comme acteur à part entière dans le parcours du patient.
- › Améliorer sa gestion des risques en lien avec sa fonction de brancardier.
- › Connaître le dysfonctionnement du corps humain.
- › Connaître les fondements de la méthode de manutention des malades et leurs variantes liées aux conditions opératoires.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Brancardiers

INTERVENANT

Cadre de santé / Kinésithérapeute ou Ergothérapeute



INTRA

FORMER LES AGENTS SANS QUALIFICATION INTERVENANT EN EHPAD

3 JOURS (2+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Former les agents non qualifiés à prendre soin des personnes âgées en EHPAD.
- › Acquérir un savoir-faire et un savoir être, en conformité avec les bonnes pratiques, la bientraitance et l'éthique.
- › Donner du sens à leurs missions afin de les valoriser dans leur rôle auprès des personnes âgées dépendantes.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Agents sans qualification intervenant en EHPAD

INTERVENANT

Cadre de Santé



INTRA

NOU
VEAU**DÉVELOPPER
SON EMPLOYABILITÉ
POST CONTRAT AIDÉ**10
JOURS**OBJECTIFS PROFESSIONNELS**

- › Communiquer plus efficacement à l'oral et à l'écrit.
- › Développer la confiance en soi pour aborder sereinement des situations de la vie professionnelle et quotidienne.
- › Avoir des repères en culture générale pour agir dans la vie citoyenne.
- › Utiliser des mathématiques de base appliquées au quotidien.
- › Découvrir ou approfondir les logiciels de traitement de texte.

PUBLIC CONCERNÉ

Agents

PRÉREQUIS

Maîtrise de la lecture et de l'écriture
Connaissances de base en informatique
(compréhension de l'environnement informatique :
écran, clavier, disque dur)



INTRA

INTER

**GESTES DE 1^{ER} SECOURS :
PSC1
ÉQUIVALENT AFAGSU 1**1
JOUR**OBJECTIFS PROFESSIONNELS**

- › Alerter les secours adaptés à la situation et transmettre un message complet et correct.
- › Acquérir les connaissances, réflexes et pratiques nécessaires à la prise en charge d'une urgence.
- › Assurer la surveillance de la victime en attendant l'arrivée des secours.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout personnel souhaitant acquérir le PSC1

INTERVENANTInstructeur spécialisé auprès des établissements
médico-sociaux

INTRA

INTER



MANAGEMENT
DROIT
ÉTHIQUE

STÉPHANIE LEMARCHANDEL

Tél. 09 86 24 13 41 • 06 65 11 02 11
lemarchandel-formation@orange.fr
www.lemarchandel-formation.fr

Modalités et délais d'accès, méthodes
mobilisées, modalités d'évaluations,
accessibilité aux personnes handicapées...
Voir glossaire en pages 10-11

Tarif :
nous consulter
Devis disponible
sur demande

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES MANAGÉRIALES AVEC L'OUTIL PROCESS COMMUNICATION MANAGEMENT

3 JOURS (2+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Développer ses compétences managériales.
- › Mieux se connaître individuellement pour mieux manager.
- › Optimiser les processus de communication interpersonnels et collectifs.
- › Adapter sa communication à son interlocuteur.
- › Adapter son style de management à son interlocuteur en fonction de son type de personnalité.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Cadres soignants et non soignants

INTERVENANT

Psychologue du travail ou Neuropsychologue.
(Formation de Formateur en PCM®)



INTRA

INTER

PRÉVENIR LES CONFLITS ET L'AGRESSIVITÉ

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre les causes et le sens des tensions et des conflits pour mieux les prévenir.
- › Prendre du recul par rapport aux situations de tension, agressivité, conflits.
- › Connaître les différents modes de communication et adapter en situation pour éviter ou sortir du conflit.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Cadres, Cadres faisant fonction,
Infirmiers Coordinateurs

INTERVENANT

Cadre de santé



INTRA

INTER

APPRÉHENDER L'ABSENTÉISME

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Mesurer les impacts de l'absentéisme.
- › Mettre en place une stratégie de gestion de l'absentéisme.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Direction de l'établissement,
Directeur des Soins, Médecins, Cadres Supérieur
de Santé, Cadres de Santé

INTERVENANT

Formateur en gestion et prévention
de l'absentéisme, IPRP



INTRA

MENER UN ENTRETIEN DE RÉ-ACCUEIL

2 JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Mettre en place une stratégie d'entretiens de ré-accueil dans le cadre de la gestion de l'absentéisme
- › Faciliter le retour au sein des équipes
- › Respecter le cadre légal des entretiens de ré-accueil
- › Analyser les données issues des entretiens de ré-accueil

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Direction de l'établissement, Directeur des Soins,
Cadres Supérieur de Santé, Cadres de Santé

INTERVENANT

Consultant, formateur dans un établissement
public pendant 5 ans, IPRP ou
Formateur en gestion et prévention
de l'absentéisme, IPRP



INTRA

METTRE EN PLACE LES CONTRE-VISITES MÉDICALES

1
JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Mettre en place une stratégie de contre-visites médicales dans le cadre de la gestion de l'absentéisme
- › Respecter le cadre légal et l'organisation de la contre-visite médicale Améliorer la communication sur la prévention de l'absentéisme

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Directeurs d'établissements, Directeurs des soins,
Cadres supérieurs de santé

INTERVENANT

Formateur, 15 ans conseil absentéisme
et gestion contre-visites médicales
au sein d'une organisation syndicale
professionnelle (employeurs)



INTRA

INTER

RÔLE ET MISSIONS DE L'INFIRMIER EN EHPAD

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Revisiter le Décret de compétences de l'infirmier (ère).
- › Connaître les attentes et les besoins des résidents en EHPAD.
- › Mettre en évidence ce qui relève de son rôle au sein de l'établissement dans cet accompagnement.
- › Définir son champ d'actions : son étendue et ses limites.
- › Définir les notions de collaboration, d'encadrement, de responsabilité...
- › Faire le bilan des champs d'intervention possible en lien avec les PVI en place.
- › Prioriser les actions à mettre en œuvre.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers

INTERVENANT

Cadre supérieur de santé
ou Cadre de santé



INTRA

INTER

LA COMPLÉMENTARITÉ INFIRMIERS – AIDES- SOIGNANTS – AGENTS

2 À 3
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Appréhender la notion d'équipe : les décrets de compétences de chaque catégorie de professionnels, les responsabilités des soignants, les limites professionnelles...
- › Reconnaître et valoriser les liens entre IDE – AS – ASH : se reconnaître, prendre conscience de l'importance de chaque « maillon » d'une équipe
- › Renforcer la notion d'équipe pour un meilleur accompagnement des personnes.
- › Intégrer la notion de complémentarité : collaboration – coopération – délégation – partenariat
- › Mettre en application la collaboration dans des situations concrètes de travail dans le cadre de la prise en charge globale des résidents.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants,
Agents de Services Hospitaliers

INTERVENANT

Cadre supérieur de santé
ou Cadre de santé



INTRA

LES TRANSMISSIONS CIBLÉES TRAÇABILITÉ ET CONTINUITÉ DES SOINS

2 À 3
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Mesurer la nécessité et l'intérêt de recourir à des « outils » infirmiers pour dispenser des soins personnalisés de qualité adaptés au résident/patient.
- › Se remémorer la méthodologie des transmissions ciblées.
- › Se situer dans son rôle et ses responsabilités au sein de l'équipe et par rapport au résident/patient.
- › Améliorer la qualité des transmissions écrites et orales en assurant la traçabilité des soins dans le respect des recommandations actuelles sur le logiciel utilisé.
- › Evaluer la mise en pratique de la méthodologie et les améliorations.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-soignants

INTERVENANT

Cadre supérieur de santé
ou Cadre de santé



INTRA

**NOU
VEAU**

LE TUTORAT INFIRMIER

**4
JOURS**
(2+1+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Actualiser les connaissances des tuteurs sur les enjeux du référentiel de formation.
- › Identifier les bénéfices de la formation par alternance.
- › Identifier les conditions favorables à l'apprentissage.
- › Identifier les acteurs impliqués dans la formation et le rôle de chacun.
- › Identifier les éléments qui composent les 3 moments clés de l'apprentissage.
- › Réfléchir sur la posture adaptée pour faciliter l'apprentissage.
- › Identifier l'intérêt de l'utilisation d'une situation prévalente pour évaluer la compétence.
- › Valoriser l'intérêt d'un outil de suivi adapté pour un encadrement de qualité.
- › Être en capacité de renseigner un bilan d'évaluation cohérent.
- › Apprendre à réfléchir sur les pratiques tutorales en situation.
- › Acquérir une posture de tuteur.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Futurs tuteurs de stagiaires infirmiers

Pré requis :Avoir une expérience d'encadrement des étudiants
Connaître le référentiel de formation**INTERVENANT**

Cadre de santé formateur

INTER

LE TUTORAT AIDE-SOIGNANT

**3
JOURS**
(2+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

**Selon l'instruction du 04/11/2016 –
Référentiel du 10 juin 2021**

- › Cerner et approfondir les 11 compétences spécifiques requises.
- › Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation.
- › Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par compétences.
- › Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage, au tutorat et à l'évaluation des compétences.
- › Identifier le projet du stagiaire et sa progression d'apprentissage.
- › Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité.
- › Utiliser les outils du tuteur de stage en connaissant le rôle de chaque intervenant.
- › Se positionner en tant que tuteur.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Futurs tuteurs de stagiaires aides-soignants

INTERVENANT

Cadre de santé formateur

**INTRA****INTER**

AFFIRMER SES COMPÉTENCES D'AIDE- SOIGNANT EN EHPAD

**2
JOURS**

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître le cadre dans lequel l'aide-soignant évolue.
- › Clarifier sa place en EHPAD à partir des 11 compétences-métier.
- › Renforcer les réflexion clinique et éthique en situations de soins.
- › Développer une posture professionnelle en équipe et avec la hiérarchie.
- › Développer des outils d'analyse de sa pratique.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout aide-soignant exerçant en EHPAD

INTERVENANT

Cadre de santé

**INTRA****INTER**

L'AIDE-SOIGNANT ET LE MÉDICAMENT

**1 À 2
JOURS**

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Actualiser ses connaissances sur le médicament.
- › Appréhender l'impact du médicament chez la personne âgée.
- › Expliquer son rôle face au médicament et se positionner.
- › Réfléchir autour de situations rencontrées et améliorer sa pratique.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Aides-soignants uniquement

INTERVENANTCadre supérieur de santé ou Cadre
de santé en IFAS**INTRA**

DISCRÉTION ET SECRET PROFESSIONNEL

1
JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Identifier le champ d'obligation de la discrétion et du secret professionnels.
- › Trouver sa place entre le secret professionnel et le droit à l'information.
- › Maîtriser les règles de base en matière de secret professionnel et de discrétion.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Infirmiers, Aides-Soignants, Agents de Service Hospitaliers

INTERVENANT
Cadre Supérieur de santé –
Master : Droit-Santé-Ethique

INTRA
INTERNOU
VEAU

DROITS DES RÉSIDENTS ET RESPONSABILITÉS DES PROFESSIONNELS EN EHPAD

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître les droits du résident.
- › Appréhender les concepts de sécurité dans les soins.
- › Connaître les responsabilités professionnelles au regard de ses fonctions et missions.
- › Concilier devoirs, responsabilité des professionnels et accompagnement dans la bientraitance et bienveillance des résidents.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Infirmiers, Aides-Soignants, Agents de Services Hospitaliers

INTERVENANT
Cadre Supérieur de Santé, Master :
Droit-Santé-Ethique
Ou
Juriste en droit de la santé



INTRA

LA PROTECTION JURIDIQUE DE L'ADULTE VULNÉRABLE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre la philosophie de la réforme du 5 mars 2007 et du 23 mars 2019 sur les dispositifs de protection des majeurs.
- › Maîtriser les procédures relatives aux dispositifs de protection des majeurs.
- › Connaître les droits des majeurs protégés et mieux les accompagner.
- › Se positionner selon les demandes des usagers, de leurs familles et des mandataires.
- › S'engager dans une démarche continue d'amélioration des pratiques.
- › Identifier le rôle et les prérogatives des mandataires judiciaires à la protection des majeurs (tuteur, curateur...)
- › Préserver l'autonomie des résidents.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Personnel soignant, administratif

INTERVENANT
Juriste en droit de la santé

INTRA
INTER

DROITS DU PATIENT ET OBLIGATIONS DES PROFESSIONNELS

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre les mécanismes juridiques découlant de cette thématique.
- › Donner des outils concrets et connaître la posture à adopter face aux avancées suscitées par la loi.
- › Connaître et se familiariser avec les notions juridiques.
- › Développer un partenariat efficace pour permettre une prise en charge optimale du patient.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS
Tout public

INTERVENANT
Juriste en Droit de la santé

INTRA
INTER

RESPONSABILITÉ DES SOIGNANTS EN PSYCHIATRIE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Opérationnaliser ses connaissances juridiques afin de sécuriser son exercice professionnel.
- › Connaître la législation concernant le patient.
- › Connaître la législation concernant l'exercice professionnel des IDE et AS.
- › Connaître la législation concernant les élèves et les étudiants en stage.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Personnel paramédical, cadres de santé, médecins travaillant en santé mentale

INTERVENANT

Juriste en droit de la santé



INTRA

LA CONTENTION : UN ACTE DE SOIN TRANSITOIRE... POUR PROTÉGER QUI ?

2
JOURS

QUESTION ÉTHIQUE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Questionner le bénéfice/risque lié à la prescription, l'intérêt thérapeutique pour le patient et à la mise en pratique d'une contention.
- › Mettre en place la prescription d'une contention en conformité avec le cadre légal et la pertinence thérapeutique.
- › Proposer des alternatives non médicamenteuses à la contention.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Médecins, Infirmiers, Aides-Soignants

INTERVENANT

Cadre supérieur de santé
Master Droit – Santé – Ethique



INTRA

BIENTRAITANCE ET DROIT DU PATIENT

1 à 2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Redéfinir ce qu'est la bientraitance et la bienveillance dans l'accompagnement des patients.
- › Redéfinir le cadre réglementaire du droit du patient.
- › Analyser les pratiques actuelles des professionnels.
- › Analyser les réclamations les plus courantes.
- › Réfléchir aux actions possibles à mettre en place afin de se rapprocher le plus des textes dans la prise en charge au quotidien.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Cadres de Santé, infirmiers, aides - soignants

INTERVENANT

Cadre Supérieur de Santé
Master Droit – Santé – Ethique



INTRA

RÉFLEXION ÉTHIQUE DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître la définition de l'éthique.
- › Connaître les déclinaisons de l'éthique.
- › Revisiter les différents textes de lois.
- › Réfléchir au lien entre éthique et exercice professionnel.
- › Construire un cadre pour accompagner le questionnement éthique.
- › Pérenniser la démarche.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Directeurs d'établissements, Médecins coordonnateurs

INTERVENANT

Cadre Supérieur de Santé
Master Droit – Santé – Ethique



INTRA

INTER

INTRODUCTION À L'ÉTHIQUE EN EHPAD

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître la définition de l'éthique.
- › Connaître les déclinaisons de l'éthique.
- › Revisiter les différents textes de lois.
- › Réfléchir au lien entre éthique et exercice professionnel.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers coordonnateurs, infirmiers,
aides-soignants, agents

INTERVENANT

Cadre Supérieur de Santé
Master Droit – Santé – Ethique



INTRA

INTER

LA DÉMARCHE ÉTHIQUE EN CENTRE HOSPITALIER

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Connaître la définition de l'éthique en lien avec des repères philosophiques, juridiques, moraux et déontologiques.
- › Connaître le fonctionnement des comités d'éthiques.
- › Connaître la démarche éthique : Une méthodologie d'aide à la réflexion.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Personnels soignants et Praticiens Hospitaliers

INTERVENANT

Cadre Supérieur de Santé
Master Droit – Santé – Ethique



INTRA



PRENDRE SOIN DE SOI

STÉPHANIE LEMARCHANDEL

Tél. 09 86 24 13 41 • 06 65 11 02 11
lemarchandel-formation@orange.fr
www.lemarchandel-formation.fr

Modalités et délais d'accès, méthodes mobilisées, modalités d'évaluations, accessibilité aux personnes handicapées...
Voir glossaire en pages 10-11

Tarif :
nous consulter
Devis disponible
sur demande

GÉRER SON STRESS

PRENDRE SOIN DE SOI POUR MIEUX
PRENDRE SOIN DES AUTRES

2 À 3
JOURS
(2+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Identifier les différentes formes de stress et repérer les situations sources de stress.)
- › Comprendre les mécanismes du stress, ses effets et leurs conséquences.
- › Réguler les mécanismes du stress.
- › Adopter au quotidien un comportement adapté face à une situation stressante pour conserver son efficacité professionnelle.
- › Acquérir des outils simples, des techniques concrètes pour une bonne gestion des émotions et élimination du stress ainsi que des stratégies de communication.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout personnel

INTERVENANT

Hypnothérapeute -
Maître praticien en hypnose



INTRA

INTER

FAIRE FACE AU STRESS ET PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

4
JOURS
(2+2)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Repérer les différentes formes de stress et les situations sources de stress pour chacun.
- › Comprendre les mécanismes du stress - au plan physiologique et émotionnel - et leurs conséquences.
- › Rechercher un niveau optimal et stimulant de stress.
- › Apprendre à vivre une situation difficile sans s'exposer au stress grâce à un comportement et une attitude d'esprit adaptés.
- › Repérer, acquérir et pratiquer les leviers et outils permettant de vivre une vie professionnelle harmonieuse.
- › Acquérir des techniques simples et concrètes pour une bonne élimination du stress accumulé, une bonne récupération et une bonne gestion de l'énergie.
- › Élaborer son programme personnel de gestion du stress.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Professionnels paramédicaux, administratifs,
techniques et logistiques

INTERVENANT

Hypnothérapeute - Maître praticien en hypnose
Interventions en EHPAD -
Centre Hospitalier



INTRA

INTER

GÉRER SON TEMPS ET SON STRESS POUR UN MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Savoir évaluer son degré de stress et réagir à bon escient,
- › Se donner des moyens simples et concrets pour prévenir le stress, savoir récupérer, et bien gérer son énergie,
- › Hiérarchiser ses priorités.
- › Gagner en efficacité dans la gestion de son temps.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout personnel

INTERVENANT

Hypnothérapeute
Maître praticien en hypnose



INTRA

INTER

DÉVELOPPER SON AGILITÉ COMPORTEMENTALE ET GAGNER EN AFFIRMATION DE SOI

3
JOURS
(2+1)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Identifier et développer ses compétences comportementales.
- › Accepter les idées des autres.
- › Développer l'écoute. (Active, empathique, contextuelle)
- › Favoriser le lâcher-prise, être dans le moment présent.
- › Favoriser l'ouverture, la créativité.
- › Savoir affirmer sa place au sein de l'équipe.
- › Gagner en implication et en enthousiasme.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout public

INTERVENANT

Formateur en communication
Comédien intervenant
Coach d'improvisation théâtrale



INTRA

INTER

GESTES ET POSTURES

1
JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Utiliser une méthode de Manutention des patients pour limiter les Troubles Musculo Squelettiques inhérents à ce type d'activité.
- › Acquérir une méthode de manutention, et non des « recettes toutes faites ».
- › Connaître des notions théoriques de base d'ordre anatomique et biomécanique.
- › S'approprier des gestes techniques, permettant de s'adapter à une situation de manutention.
- › Trouver le bon compromis pour une bonne manutention entre un patient, un soignant, un environnement et le matériel mis à disposition, de façon à protéger la personne manutentionnée et à se protéger soit même.
- › Développer un climat de confiance et une communication adéquate avec le patient lors de manutention pouvant être douloureuse.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout professionnel amené à manutentionner des personnes

INTERVENANT

Kinésithérapeute ou ergothérapeute ou cadre de santé formateur en manutention



INTRA

INTER

ÊTRE SOIGNANT LA NUIT

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Identifier les représentations des soignants face au travail de nuit.
- › Repérer les spécificités du travail de nuit : pour le soigné et le soignant.
- › Définir la notion d'équipe, de complémentarité, de continuité des soins.
- › Différencier les symptômes de stress, anxiété, agitation et angoisse chez les résidents/les patients spécifiquement la nuit. Les identifier afin de mobiliser les ressources du résident, du soignant, de son entourage, de l'équipe et de l'établissement.
- › Contribuer à la qualité des soins par le partage de l'information et la cohésion d'équipe.
- › Prévenir l'épuisement professionnel.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmiers, Aides-Soignants, Agents de Services Hospitalier

INTERVENANT

Cadre de Santé
Infirmière de nuit pendant 6 ans



INTRA

INTER

GÉRER L'AGRESSIVITÉ ET LA VIOLENCE

APPRENDRE À SE PROTÉGER

1
JOUR

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Gérer les espaces d'intervention en cas de crise d'agitation.
- › Connaître les conduites à tenir face à un patient agité.
- › Maîtriser manuellement avec un risque limité un patient agité en vue d'une mise sous contention ou d'une intervention des forces de l'ordre.
- › Intervenir « pratiquement » dans le cas d'agitation du patient.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout public

INTERVENANT

Formateur en self-défense



INTRA

INTER

LA PRÉVENTION DE L'ÉPUISEMENT DU SOIGNANT FACE À LA PERSONNE DÉSORIENTÉE

2
JOURS

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- › Comprendre le sens du fonctionnement et des comportements des personnes désorientées.
- › Trouver les attitudes adaptées pour accompagner au quotidien.
- › Découvrir des moyens d'éliminer le stress et de se ressourcer.
- › Connaître les symptômes principaux de la démence.
- › Savoir adapter son propre comportement en présence de la personne démente.
- › Apprendre à vivre une situation difficile et répétitive sans s'exposer au stress.
- › Mieux vivre la relation avec les personnes désorientées.
- › Utiliser des techniques simples et concrètes pour une bonne élimination du stress accumulé.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Tout professionnel travaillant auprès de personnes âgées

INTERVENANT

Psychologue et ou Cadre de Santé, intervenant en communication



INTRA

INTER

BULLETIN D'INSCRIPTION

PAR MAIL
v.houillot@lemarchandel-formation.fr



PAR COURRIER
Domaine de la Croix Simon
12 avenue des Charmes 35 590 CLAYES



RENSEIGNEMENTS
09 86 24 13 41
06 65 11 02 11



Intitulé de la formation :

Dates :

ÉTABLISSEMENT

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

RESPONSABLE FORMATION

M Mme Nom et Prénom :

Fonction :

E-mail :@.....

Téléphone :

SIGNATAIRE DE LA CONVENTION

M Mme Nom et Prénom :

Fonction :

E-mail :@.....

Téléphone :

PARTICIPANT 1

M Mme Nom et Prénom :

Fonction : N° ADELI :

PARTICIPANT 2

M Mme Nom et Prénom :

Fonction : N° ADELI :

PARTICIPANT 3

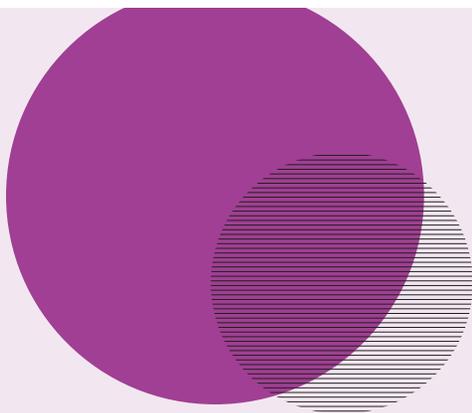
M Mme Nom et Prénom :

Fonction : N° ADELI :

À

Le

Signature et cachet de l'établissement



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

(ÉTABLI CONFORMÉMENT AUX ARTICLES L6352-3 ET L6352-4
ET R6352-1 À R6352-15 DU CODE DU TRAVAIL)

PRÉAMBULE

Article 1 - Objet et champ d'application du Règlement

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participant à une action de formation organisée par Lemarchandel Formation. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire.

Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée. Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

SECTION 1 : RÈGLES D'HYGIÈNES ET DE SÉCURITÉ

Article 2 - principes généraux

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :

- Des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation ;
 - De toute consigne imposée soit par la direction de l'organisme de formation soit par le constructeur ou le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition.
 - De la distanciation physique d'au moins un mètre entre chaque personne (1 mètre devant, 1 mètre derrière, 1 mètre à gauche et 1 mètre à droite) ;
 - Du lavage régulier des mains à l'eau et au savon ou d'une friction hydro-alcoolique ;
 - De se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou en éternuant dans son coude ;
 - De se moucher dans un mouchoir à usage unique et l'éliminer immédiatement dans une poubelle ;
 - D'éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.
- Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes présentes (Formateurs + stagiaires).

Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité.

S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement le formateur.

Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Article 3 - consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux où se déroule la formation.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'établissement. Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation de l'établissement d'accueil.

Lorsque la formation a lieu sur le site de l'établissement, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de ce dernier.

Article 4 - interdiction de fumer ou de vapoter

Il est formellement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle de formation et plus généralement dans l'enceinte de l'organisme de formation ou de l'établissement d'accueil.

Article 5 - Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 6 - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de cours, ateliers, locaux administratifs, parcs de stationnement, vestiaires...).

SECTION 2 : DISCIPLINE GÉNÉRALE

Article 7 - Assiduité du stagiaire en formation

Article 7.1 - Horaires de formation

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions.

Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

Article 7.2 - Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir le formateur et s'en justifier.

Le formateur informe immédiatement le responsable de l'organisme de formation de cet événement. Le responsable hiérarchique du stagiaire sera également informé prévenu de cette absence.

La mention « absent » sera alors complétée par le formateur sur la feuille d'émargements.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

Article 7.3 - Sanction de la formation

Afin d'évaluer les acquis de la formation, il sera demandé à chaque stagiaire de répondre à un questionnaire qui permettra de vérifier si les principes déroulant de la formation ont bien été acquis par chacun d'entre eux.

Les résultats de l'évaluation seront remis confidentiellement à chaque stagiaire sous forme d'une attestation de formation visée par l'organisme de formation, et ce, postérieurement à la formation. Cette attestation sera transmise par mail ou voie postale à chaque participant,

ou à l'établissement avec la mention « confidentiel », si le stagiaire ne souhaite pas communiquer à l'organisme ses données personnelles.

Une attestation de présence individuelle sera adressée à l'établissement postérieurement à la formation avec une copie des feuilles d'émargements.

Article 8 - Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation expresse de la direction de l'organisme de formation ou de l'établissement d'accueil le stagiaire ne peut :

- Entrée ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation,
- Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme ou à l'établissement,

Article 9 - Tenue

Le stagiaire est invité à se présenter à la formation en tenue vestimentaire correcte. Des prescriptions vestimentaires spécifiques peuvent être édictées et transmises aux stagiaires pour des formations exigeant des tenues adaptées.

Article 10 - Comportement

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir-vivre, de savoir-être en collectivité et le bon déroulement des formations.

Article 11 - Utilisation du matériel

Sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation ou de l'établissement d'accueil, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.

Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.

Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

SECTION 3 : MESURES DISCIPLINAIRES

Article 12 - Sanctions disciplinaires

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le responsable de l'organisme de formation ou de son représentant.

Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- Rappel à l'ordre ;
- Exclusion temporaire de la formation,
- Exclusion définitive de la formation.

Les amendes et autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant informe de la sanction prise :

- L'employeur du salarié stagiaire ou l'administration de l'agent stagiaire,
- Et/ou le financeur du stage de la sanction prise.

Article 13 - Garanties disciplinaires

Aucune sanction ne peut être infligée aux stagiaires sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui. Toutefois, lorsqu'un agissement, considéré comme fautif, a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui.

SECTION 4 : REPRÉSENTATION DES STAGIAIRES

Article 14 : Organisation des élections

Dans les stages d'une durée supérieure à 500 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours, selon les modalités suivantes. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles sauf les détenus. Le scrutin a lieu, pendant les heures de la formation, au plus tôt 20 heures et au plus tard 40 heures après le début du stage.

Le responsable de l'organisme de formation a la charge de l'organisation du scrutin. Il en assure le bon déroulement. Il adresse un procès-verbal de carence, transmis au préfet de région territorialement compétent, lorsque la représentation des stagiaires ne peut être assurée.

Article 15 : Durée du mandat des délégués des stagiaires

Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer au stage. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection.

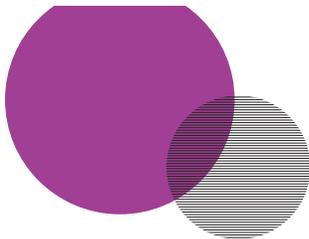
Article 16 : Rôle des délégués des stagiaires

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.



Fait à CLAYES le : 26/08/2020.

NB : Lorsque la formation se déroule dans un établissement déjà doté d'un règlement intérieur les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES LEMARCHANDEL FORMATION

VERSION 4 – 25 JUILLET 2022

ARTICLE 1 - Définitions

- « **Catalogue de formation** » : catalogue édité par LEMARCHANDEL regroupant toutes ses offres de formation ;

- « **Convention annuelle de formation professionnelle continue** » : acte signé par les Parties mentionnant notamment le type de formation choisie, sa forme, son thème, son prix ;

- « **Établissement** » : structure publique ou privée souhaitant faire bénéficier son personnel d'une formation professionnelle continue ;

- « **Intervenant** » : désigne la personne physique sélectionnée par LEMARCHANDEL pour assurer les formations auprès des Participants ;

- « **LEMARCHANDEL** » : désigne la société LEMARCHANDEL FORMATION, fournisseur des Prestations ;

- « **Participant** » : il s'agit d'une personne physique membre du personnel de l'Établissement qui suivra la formation commandée par l'Établissement ;

- « **Consommateur** » Toute personne qui entreprend une action de formation à titre individuel et à ses frais ;

- « **Partie(s)** » : il s'agit de la société LEMARCHANDEL FORMATION et/ou de l'Établissement ;

- « **Prestations** » : désignent les prestations de formations décrites à l'article 3 des présentes Conditions Générales de services.

ARTICLE 2 - Objet

Les Conditions Générales de services (ci-après « Les Conditions Générales ») engagent la société **LEMARCHANDEL FORMATION**, SARL au capital de 10.000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 523 341 303, ayant son siège social à 12 avenue des Charmes 35590 CLAYES et l'Établissement.

LEMARCHANDEL est un organisme gestionnaire du développement professionnel continu (« ODPC ») habilité à dispenser des programmes de développement professionnel continu (« DPC »), enregistré sous le numéro 1896.

Les Conditions Générales ont pour objet de fixer les conditions et modalités dans lesquelles :

- L'Établissement commande à LEMARCHANDEL une ou des Prestation(s) de formation ;

- LEMARCHANDEL fournit à l'Établissement ces Prestations.

Le Contrat est formé des documents contractuels suivants présentés par ordre hiérarchique de valeur juridique décroissante :

- Les présentes Conditions Générales de services ;

- La Convention annuelle de formation professionnelle continue.

En cas de contradiction entre une ou plusieurs stipulations, dans l'un quelconque de ces documents, les Conditions Générales prévaudront.

ARTICLE 3 - Description des Prestations

a. Généralités

LEMARCHANDEL est un centre de formation continue pour adultes, spécialisé dans les domaines sanitaire et médico-social.

Dans le cadre de son développement LEMARCHANDEL-FORMATION pourra commercialiser auprès d'autres secteurs d'activités ses actions de formation, dans la mesure où elles répondent à un besoin en lien avec les thèmes dispensés par l'organisme à ce jour.

LEMARCHANDEL accompagne ainsi notamment des professionnels de santé salariés souhaitant développer

et / ou perfectionner leurs compétences théoriques et pratiques.

Les Prestations proposées par LEMARCHANDEL prennent trois formes :

- Les formations « **Intra** » dites « sur-mesure » : cette formation répond à un besoin de formation spécifique exprimé par un Établissement ;

- Les formations « **Inter** » : il s'agit des formations proposées dans le Catalogue de formation élaboré par LEMARCHANDEL et disponible le cas échéant sur le site internet de LEMARCHANDEL à l'adresse suivante : <http://www.lemarchandel-formation.fr/> ;

- Les formations « **Intra-Inter** » : désignent les formations répondant à un même besoin exprimé par plusieurs Établissements.

Ces trois formes répondent toutes à un programme reprenant les éléments suivants :

- Le format de la formation (présentiel) ;

- Le public visé et les prérequis ;

- Le nombre de Participant(s) ;

- Le lieu ;

- Les objectifs professionnels ;

- Le contenu détaillé par ½ journée ;

- L'Intervenant son CV et ses références ;

- Précise les moyens pédagogiques utilisés ;

- Mentionne les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ;

- Le système d'évaluation et sanction de la formation ;

- Le règlement intérieur ;

- Les CGS de Lemarchandel-Formation.

b. Formations « Intra »

Les formations « Intra » font l'objet d'une réflexion conjointe entre les Parties et d'une validation de l'Établissement des éléments du programme.

c. « Formation « Inter »

Les formations « Inter » proviennent d'une réflexion au sein de Lemarchandel-Formation. Ces formations sont individuelles et réservées uniquement aux salariés des structures.

Le lieu de la Prestation est déterminé dans la Convention annuelle de formation professionnelle continue.

L'Établissement bénéficiaire s'engage à procéder au règlement de ce prix TTC directement à l'organisme de formation.

d. Information au stagiaire en amont de la formation avant leur inscription définitive

Quel que soit le format de formation, le stagiaire aura reçu par mail les informations suivantes avant le début de la formation :

- Le programme et les objectifs professionnels de la formation ;

- La liste des formateurs avec la mention de leur titres ou qualités ;

- Les horaires ;

- Les modalités d'évaluation de la formation ;

- Les coordonnées de la personne chargée des relations avec les stagiaires au sein de SON établissement et au sein de Lemarchandel-Formation ;

- Le règlement intérieur applicable à la formation.

ARTICLE 4 - Entrée en vigueur et durée

LEMARCHANDEL transmet à l'Établissement un programme de formation accompagné d'un devis.

Dès lors que les Parties se mettent d'accord sur le détail des Prestations à savoir son contenu et le déroulé du programme, LEMARCHANDEL remet à l'Établissement une Convention annuelle de formation professionnelle continue.

Les présentes Conditions Générales de vente entrent

en vigueur à la date d'acceptation des Conditions Générales et au jour de la signature de la Convention de formation par les deux Parties.

Les présentes Conditions Générales sont conclues pour la durée de la formation concernée et mentionnée sur la Convention annuelle de formation professionnelle continue.

ARTICLE 5 - Modification - report - annulation

a. Modification

LEMARCHANDEL se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'elle juge utile à son Catalogue de formation, ses programmes et au planning/calendrier de ses formations. LEMARCHANDEL se réserve le droit de modifier, sans avis préalable, les Intervenant(s) et de supprimer un ou plusieurs contenus de sa gamme de formations.

b. Report

LEMARCHANDEL se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des Intervenant(s), en cas de force majeure.

Les raisons seront précisées à l'Établissement par courrier ou courriel.

En cas d'annulation à l'initiative de LEMARCHANDEL, l'Établissement sera intégralement remboursé des sommes versées pour ladite formation.

c. Annulation-Inexécution total ou partielle de l'action de formation par l'établissement

En cas d'annulation totale ou partielle de l'action de formation une facture de dédit sera établie à l'établissement, soit 50% du prix TTC de la formation en cas d'annulation jusqu'à 1 mois avant le début de la première journée de formation, soit 100% TTC une semaine avant le 1er jour de la formation. **Cette indemnité de dédit ne peut pas être imputée sur la participation obligatoire des entreprises au financement de la formation professionnelle continue.**

Les stagiaires absents en début ou en cours de formation, quels que soit les motifs d'absence, entraînera l'obligation pour l'établissement bénéficiaire de verser à l'organisme une pénalité contractuelle correspondant à 100% du prix de la formation initialement prévue et non exécutée, et ce, aux fins de réparer le préjudice économique subi par l'organisme de formation. **Cette pénalité contractuelle fera l'objet d'une facture distincte de celle qui portera sur l'action de formation et ne pourra, en aucune façon, être imputées sur la participation obligatoire des établissements au financement de la formation professionnelle continue, article L6331-1 Code du Travail**

Les remplacements de Participants sont admis avant le 1er jour de formation, sans frais, en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant sous réserve de remplir les conditions d'acceptation à la formation.

ARTICLE 6 - Obligations de l'Établissement

L'Établissement veille à ce que les Participants inscrits possèdent bien les connaissances requises et disposent des compétences exigées pour suivre les formations.

Dans le cadre des formations Intra-Inter, l'Établissement reconnaît être tenu d'une obligation de collaboration forte. L'Établissement s'engage à transmettre à LEMARCHANDEL :

- L'expression de ses besoins de formation ;

- Son projet ;

- Les objectifs de l'Établissement.

ARTICLE 7 - Documents remis à l'issue de la formation
LEMARCHANDEL adresse à l'Établissement, à l'issue de la formation :

- Les certificats de réalisation.
- Les attestations de formation DPC ;
- La copie des feuilles d'émargement dûment complétées par les Participants et l'Intervenant ayant dispensé la formation.
- Le compte-rendu de fin de formation

ARTICLE 8 - Prix et Paiement

Les prix s'entendent en euros et toutes taxes comprises. Les prix figurent dans les programmes de formation et la Convention annuelle de formation professionnelle continue.

Les sommes sont portables et non transférables.

Pour les formations « Intra » et les formations « Inter », le coût de la Prestation est supporté par l'Établissement. Le prix de l'action de formation professionnelle est fixé sur la base de 7 heures de formation et multiplié par le nombre de jours de formation.

En contrepartie de la réalisation des Prestations fournies, LEMARCHANDEL facture l'Établissement la somme prévue dans la Convention annuelle de formation professionnelle continue, à l'issue de la Prestation.

Les paiements se font comptant au jour de la réception de la facture.

En l'absence de prise en charge de la formation par un organisme paritaire collecteur agréé, la Prestation sera facturée et due en intégralité par l'Établissement. En cas de retard dans le règlement des factures, le Client s'engage à verser :

- sur toutes sommes dues et sans mise en demeure préalable une pénalité égale à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal publié à compter du premier jour de retard à partir de la date d'échéance des factures ;
- une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros conformément aux articles L 441-6 et D 441-5 du code de commerce.

ARTICLE 9 - Propriété intellectuelle

Le nom de domaine <http://www.lemarchandel-formation.fr/> est protégé. Cet élément ne peut être utilisé sans l'autorisation expresse de LEMARCHANDEL.

Les marques et les logos associés présents sur la Plateforme sont protégés. Ils appartiennent par conséquent exclusivement aux organismes émetteurs. L'Établissement ne peut utiliser aucun de ces signes ou leur variante sans l'accord préalable desdits organismes.

Concernant la Plateforme :

La plateforme d'apprentissage en ligne accessible à l'adresse <http://www.4bf.fr/moodle/mod/forum/discuss.php?d=1> est un programme basé sur la technologie Moodle soumise à la licence GNU-GPL (GNU General Public License).

Toute utilisation non expressément autorisée par la société MOODLE HQ et/ou LEMARCHANDEL au titre des Conditions Générales est illicite, conformément aux articles L.122-4 et L.122-6 du Code de la propriété intellectuelle. Il est notamment interdit à l'Établissement de procéder à :

- toute représentation, diffusion ou commercialisation de la Plateforme et de son contenu, que ce soit à titre gracieux ou onéreux ;
- toute forme d'utilisation de la Plateforme et de son contenu de quelque façon que ce soit aux fins de conception, réalisation, diffusion ou commercialisation d'un service similaire, équivalent ou de substitution ;
- toute mise à disposition directe ou indirecte de la Plateforme et de son contenu au bénéfice d'un tiers, notamment par location, cession ou prêt, même à titre

gratuit sauf en cas d'accord préalable écrit de la société MOODLE HQ et/ou LEMARCHANDEL ;

- toute utilisation pour un traitement non autorisé par la société MOODLE HQ et/ou LEMARCHANDEL.

Concernant le contenu pédagogique :

Le contenu pédagogique conçu par les Intervenants sont protégés par le droit d'auteur. Les Intervenants sont titulaires des droits d'auteur sur ces supports.

L'Intervenant a concédé à LEMARCHANDEL une licence d'utilisation sur le contenu pédagogique.

Dans ce contexte, l'Établissement s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et plus généralement d'exploiter tout ou partie de ces contenus, sans l'accord préalable et écrit de son auteur.

L'Établissement se porte fort du respect de ces interdictions par les Participants qu'il aura désigné.

Concernant les travaux réalisés par les Participants :

Les travaux déposés par les Participants sont protégés par le droit d'auteur. Les Participants sont titulaires du droit d'auteur sur ces travaux.

ARTICLE 10 - Résiliation

En cas de manquement par l'une des Parties à l'une quelconque de ses obligations mises à sa charge par les présentes Conditions Générales, la Partie pourra mettre en demeure l'autre Partie par lettre recommandée avec avis de réception de réparer ce manquement dans un délai maximum de dix (10) jours.

Si à l'issue de ce délai, le manquement n'a pas été réparé, les Parties pourront résilier de plein droit, par lettre recommandée avec avis de réception, le Contrat, le tout sans préjudice de tous les dommages et intérêts auxquels elles pourraient prétendre.

ARTICLE 11 - Responsabilité

LEMARCHANDEL s'engage à apporter toute diligence pour l'exécution des présentes Conditions Générales. A ce titre et pour l'ensemble des obligations à sa charge, LEMARCHANDEL est tenue d'une obligation de moyens. Il est expressément convenu que LEMARCHANDEL sera déchargée de toute responsabilité à raison des retards ou défauts d'exécution des obligations contractuelles qui lui incombent et qui seraient la conséquence de faits relevant de la force majeure telle que définie par les tribunaux français.

La Partie estimant qu'un événement de force majeure est constitué doit immédiatement avertir par écrit l'autre Partie de ces circonstances ainsi que du moment où elle estime que l'événement pourrait prendre fin.

LEMARCHANDEL certifie à l'Établissement qu'elle est titulaire d'une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle limitée aux dommages matériels et corporels directement liés à l'exécution des Prestations pour les besoins des présentes Conditions Générales et souscrit auprès d'une compagnie notoirement solvable. En tout état de cause, la responsabilité de LEMARCHANDEL ne peut être engagée pour les dommages indirects et/ou immatériels, prévisibles ou imprévisibles (incluant la perte de profits) découlant de la fourniture des Prestations et/ou de l'utilisation de la Plateforme.

La responsabilité de LEMARCHANDEL à l'égard de l'Établissement ne pourra en aucun cas entraîner le paiement de dommages-intérêts au-delà d'un montant égal au prix total payable par l'Établissement au titre du Contrat.

ARTICLE 12 - Confidentialité

Chaque Partie s'engage à conserver la confidentialité des informations échangées au titre des présentes Conditions Générales.

Sont considérées comme confidentielles toutes informations, orales ou écrites, transmises sous forme de données, de documents, ou toute autre forme, relatives à l'activité dont l'une ou l'autre des Parties pourrait avoir connaissance à l'occasion des présentes Conditions Générales.

Ne seront pas considérées comme confidentielles, les informations dont les Parties renoncent expressément à considérer comme telles, celles tombées dans le domaine public au moment de leur communication, ou celles qui seraient dans le domaine public postérieurement à leur communication sous réserve, dans ce dernier cas, que ce ne soit pas le résultat d'une violation d'une obligation de confidentialité.

ARTICLE 13 - Données personnelles

LEMARCHANDEL est enregistrée auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) sous le numéro 1884206.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de clientèle et la prospection commerciale par LEMARCHANDEL. Le destinataire des données est uniquement la société LEMARCHANDEL.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement 2016/679 du 27 avril 2016, dit règlement général sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de retrait de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par mail à l'adresse suivante : lemarchandel-formation@orange.fr, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide.

ARTICLE 14 - Publicité

Les Parties peuvent citer le nom de l'autre à titre de référence commerciale, sur tout document comme tout support pendant toute la durée du Contrat et pendant cinq (5) ans après fin contrat.

ARTICLE 15 - Prescription

Toute action en responsabilité contre LEMARCHANDEL est prescrite un (1) an après la survenance du fait dommageable générateur.

ARTICLE 16 - Clause générale

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales sont nulles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations conserveront leur pleine validité sauf si elles présentent un caractère indissociable avec la disposition nulle.

Le fait pour LEMARCHANDEL de ne pas exercer, à un moment quelconque, une prérogative reconnue par les présentes Conditions Générales ne pourra en aucun cas être interprété comme une renonciation expresse ou tacite au droit d'exercer ladite prérogative à l'avenir.

ARTICLE 17 - Loi applicable et juridiction compétente

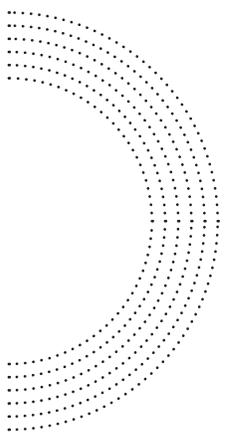
Les présentes Conditions Générales sont soumises à la loi française.

Tout litige ou toute contestation relative à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions Générales devra être prioritairement réglé à l'amiable entre les Parties.

En cas de désaccord persistant entre LEMARCHANDEL et un Établissement, il sera porté devant les tribunaux de RENNES.



À VOS CÔTÉS
DEPUIS 13 ANS
POUR ACCOMPAGNER
VOS PROJETS



Enregistré sous le numéro **53 35 08731 35**
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
N° SIRET : 523 341 303 000 15 • CODE NAF : 8559B

Domaine de la Croix Simon
12 avenue des Charmes • 35590 CLAYES
Tél. **09 86 24 13 41 • 06 65 11 02 11**
lemarchandel-formation@orange.fr
lemarchandel-formation.fr